

## ***Master Français Langue Etrangère***

*Master Pépite Nouvel Observateur 2014 : « licences, masters, les 450 meilleurs »*



**2014 – 2015**

<http://masterfle.u-paris10.fr>



## SOMMAIRE

1. Calendrier universitaire (p. 4)
2. Organigramme
3. Présentation générale du Master (p. 5-7)
4. Présentation détaillée du Master (p. 8)
5. Equipe de formation et enseignants du Master (p. 9)
6. Comment faire acte de candidature ? (p. 10)
7. Enseignements du Master 1 (p. 11-20)
8. Enseignements du Master 2 (p. 21-26)
9. Les stages : contenus et critères d'évaluation (p. 27-29)
10. Bourses MAE (Bulgarie)
11. Schéma des études supérieures sous LMD (p. 30)
12. Validation des enseignements et structuration des parcours de formation (p. 34-38)
13. Comment obtenir votre diplôme ? (p. 39)

### A lire pendant l'été :

- Pour le cours 110 (Mme Flament) :

RICHARDS, J.C. & RODGERS, T.S (1986, 2001, 2<sup>e</sup> ed. ) : *Approaches and methods in language teaching*. Cambridge, Cambridge University Press.

Ce livre est particulièrement destiné aux étudiants qui, parce que par exemple ils ont été French Language Assistants au Royaume-Uni, ne possèdent pas le parcours FLE des licences et n'ont pas suivi le cours sur l'histoire des différentes méthodologies d'enseignement des langues qui y est généralement proposé. Ceux qui souhaitent une introduction en français peuvent se reporter au ch. 3 (pp. 233-260) de

CUQ, J.-P. & I. GRUCA (2002) : *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Presses Universitaires de Grenoble, Collection FLE.

- Pour le cours 120 (M. Crowley) : LAWRENCE, D.H, *Women in love*, 1920 (à lire dans le texte en anglais)

- Pour le cours 210 (M. Zard) :

*Cahier d'un retour au pays natal* d'Aimé CESAIRE (éd. Présence Africaine).

*L'étranger* de CAMUS (éd. Gallimard, Folio)

*Rhinocéros* d'IONESCO (éd. Gallimard, Folio).

*Enfance* de Nathalie SARRAUTE (éd. Gallimard, Folio).

- Pour le cours 212 (M Laborie) :

LERY, Jean de, *Histoire d'un voyage fait en terre de Brésil*, Livre de poche, 1994

BOUVIER, Nicolas, *L'usage du monde*, Payot, 2001

- Pour le cours 221 (Mme Frémin) :

CESAIRE Aimé, *Une Tempête. D'après La Tempête de William Shakespeare. Adaptation pour un théâtre nègre*, (1969), Éditions du Seuil, coll. "Points".

ZOBEL Joseph, *La Rue Case-nègres*, (1950), Présence africaine, 2000.

BERNABÉ Jean, CHAMOISEAU Patrick, CONFIANT Raphaël, *Éloge de la créolité*, Paris, Gallimard, 1989.

ROUMAIN Jacques, *Gouverneurs de la rosée*, (1944), Montréal, Mémoire d'encrier, 2004.

TROUILLOT Evelyne, *Rosalie l'Infâme*, Dapper, 2004.

- Pour le cours 240 (Mme Delahaie), l'un des 3 ouvrages suivants au choix :

BERTOCCHINI, P. & E. COSTANZO (2008) : *Manuel de formation pratique pour le professeur de FLE*. Paris, CLE International.

Ou COURTILLON, J. (2003) : *Elaborer un cours de FLE*. Paris, Hachette (Coll. F.).

Ou DESMONS, F. et al. (2008) : *Enseigner le FLE (Français Langue Etrangère) : Pratiques de classe*. Paris, Belin.

## 1. CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2014-2015

NB : dans nombre de cours, un partiel a souvent lieu lors de la dernière semaine du semestre. Veuillez donc à ne pas manquer cette dernière semaine

### Premier Semestre

Rentrée universitaire

**Semaine de pré-rentrée :**

Lundi 8 septembre 2014

**Début des cours**

Lundi 15 septembre 2014

Vacances

**Vacances de Toussaint**

Du samedi 25 octobre au lundi 3 novembre

**Vacances de Noël**

Du samedi 20 décembre 2014 au lundi 5 janvier 2015

Fin des enseignements

**Fin des cours du 1er semestre**

samedi 13 décembre 2014

**Semaine de révisions et de rattrapages**

Du lundi 15 décembre au samedi 20 décembre

Examens

**Session d'examens du 1er semestre**

du lundi 5 janvier au samedi 17 janvier 2015

### Deuxième Semestre

Rentrée universitaire

**Début des cours**

Lundi 19 janvier 2015

Vacances

**Vacances d'hiver**

du samedi 21 février au lundi 2 mars 2015

**Vacances de Pâques**

du samedi 25 avril au lundi 4 mai 2015

Fin des enseignements

**Fin des cours du 2e semestre**

samedi 18 avril 2015

**Semaine de révisions et de rattrapages**

du lundi 20 avril au samedi 25 avril 2015

Examens

**Session d'examens du second semestre**

du lundi 4 mai au mardi 19 mai 2015

**Jurys de la 1<sup>re</sup> session**

du lundi 26 mai au samedi 30 mai 2015

**Session de rattrapage**

**Révisions de la 2<sup>de</sup> session**

du mardi 1<sup>er</sup> juin au samedi 13 juin 2015

**Examens de la 2<sup>de</sup> session**

Du lundi 15 juin au samedi 27 juin 2015

**Jurys de la 2<sup>de</sup> session**

du lundi 6 juillet au vendredi 10 juillet 2015

## 2. ORGANIGRAMME

☺☺☺ **Secrétariat** : bureau R 14, bâtiment L, rez-de-chaussée

Mme Banaziack, tel : 01.40.97.73.26, Email : Monique.Banaziack@u-paris10.fr

**Dossier d'inscription disponible sur <http://sesame.u-paris10.fr>**

☺☺☺ **Directrice de la formation** : Mme Flament-Boistrancourt, professeur

☺☺☺ **Directrice-adjointe** : Mme Delahaie, maître de conférences

## 3. PRESENTATION GENERALE DU MASTER

Le Master FLE de l'Université de Paris Ouest Nanterre-La Défense est un diplôme autonome qui a administrativement le statut d'une Mention du Domaine « Arts, lettres et langues ». Le Master FLE de Paris Ouest comporte en première année un tronc commun orienté au premier semestre vers la préparation à la sélection britannique PGCD. Le second semestre du M1 est généraliste. La seconde année de Master se décline en 3 parcours :

- **Parcours PGCD** (*Post Graduate Diploma/Certificate in Education*)

Voir [www.education.gov.uk/get-into-teaching/teacher-training-options/university-based-training/pgce](http://www.education.gov.uk/get-into-teaching/teacher-training-options/university-based-training/pgce)

☺☺☺ Responsable pédagogique : Mme Flament-Boistrancourt

NB : en raison de l'accent mis au S1 du M1 sur la préparation aux différentes épreuves des PGCE britanniques, une bonne connaissance de l'anglais (niveau C1) est requise de l'étudiant (voir ci-dessous).

- **Parcours FLINT** (Français Langue à l'INTERNational)

☺☺☺ Responsable pédagogique : Mme Leeman

- **Parcours FLIE** (Français Langue d'Intégration et d'Entreprise)

Voir <http://www.immigration.interieur.gouv.fr/Accueil-et-accompagnement/L-apprentissage-du-francais/Le-label-qualite-Francais-langue-d-integration/Offres-de-formation-universitaire-pour-les-formateurs>

☺☺☺ Responsable pédagogique : Mme Delahaie

Master FLE Paris Ouest Nanterre La Défense			
	Parcours PGCD	Parcours FLIE	Parcours FLINT
Master 2 S1 et S2	Préparation à un PGCE, PGDE ou PGDipEd britannique (année d'études au Royaume-Uni), qui donne lieu à la validation d'un Master 2 FLE Universités britanniques partenaires de Nanterre : Londres (Institute of Education), Birmingham (« Old Brick »), Portsmouth, Cumbria (campus de Lancaster), Glasgow	- S2 : stage (315h) - S1: 30 ects	Cours (S1 et S2) + mémoire
Master 1	Tronc commun orienté au S1 vers la préparation à la sélection PGCD qui a lieu à partir du mois de février de la première année de Master		

Tous les cours sont regroupés sur 2 jours (les jeudis et vendredis) de façon à permettre à l'étudiant de garder une activité salariée à temps partiel ou, pour les étudiants venant de province, de faire la navette.

**La présence aux cours est obligatoire**, car l'évaluation est de type contrôle continu (voir en fin de brochure à « validation des enseignements»). Le Master FLE de Nanterre est un diplôme en présentiel et pas à distance.

### Stages

Le M1 FLE de Nanterre ne comporte pas de stage obligatoire de façon à permettre aux étudiants admis à une sélection PGCD de suivre à la fin de leur M1 un cours intensif d'espagnol ou d'allemand de 3 mois et demi qui leur garantira une bonne employabilité à l'issue de leur PGCE (voir *infra*).

Il est vivement conseillé à l'étudiant qui n'est pas candidat à une sélection PGCE d'acquérir au cours de son année de M1 une expérience pratique de l'enseignement par le biais d'un stage dans un organisme de cours de FLE. Le cours LM FLE 140 apporte à l'étudiant l'aide nécessaire pour trouver ce type de stage.

Les étudiants intéressés par une expérience d'enseignement d'un an à l'étranger pourront, dans le cadre d'une année de césure, candidater aux bourses offertes par le Ministère français des Affaires Etrangères (MAE). Les bourses MAE ont gérées par M. Klein.

## 4. PRESENTATION DETAILLEE DU MASTER

### Le M1 est un tronc commun

En raison de l'accent mis au S1 du M1 sur la préparation aux différentes épreuves des PGCE britanniques, une bonne connaissance de l'anglais (niveau C1) est requise de l'étudiant. Le cours 120 (M. Crowley) est donné en anglais. Les supports écrits et vidéos du cours 110 sont en anglais. Les interventions des conférenciers anglophones du cours 140 (et les débats qui s'en suivent) ont lieu en anglais.

### Le M2 comporte 3 parcours différents : PGCD, FLIE et FLINT

*PGCD : Post Graduate Certificate/Diplome of Education*

*FLIE : Français Langue d'Intégration et d'Entreprise*

*FLINT : Français Langue à l'INTERNational*

#### ► M2 Parcours PGCD (Post Graduate Certificate/Diploma of Education)

Ce parcours est dirigé par Mme Flament-Boistrancourt.

#### Universités britanniques partenaires de Nanterre

- l'Institut d'Education de l'Université de Londres ([www.ioe.ac.uk](http://www.ioe.ac.uk))
- l'Université de Birmingham ([www.birmingham.ac.uk](http://www.birmingham.ac.uk))
- l'Université de Portsmouth ([www.port.ac.uk/why-portsmouth/the-place](http://www.port.ac.uk/why-portsmouth/the-place); [www.port.ac.uk/why-portsmouth/academic-life](http://www.port.ac.uk/why-portsmouth/academic-life))
- l'Université de Cumbria, campus de Lancaster ([www.cumbria.ac.uk](http://www.cumbria.ac.uk))
- l'Université de Glasgow ([www.glasgow.ac.uk/education](http://www.glasgow.ac.uk/education))

Le sigle PGCD recouvre des intitulés de diplômes différents selon les universités : PGCE (*Post Graduate Certification of Education*) à Portsmouth, Cumbria et Londres, PGDipEd (*Post Graduate Diploma in Education*) à Birmingham, PGCD (*Post Graduate diploma in Education*) à Glasgow. Ces diplômes permettent tous d'enseigner une ou deux langues vivantes dans toute école secondaire du monde à certifications britanniques (GCSE et A levels). On trouvera de l'information sur ces diplômes aux adresses suivantes :

[www.ioe.ac.uk/study/IPGS\\_MFL99F.html](http://www.ioe.ac.uk/study/IPGS_MFL99F.html)

[www.birmingham.ac.uk/students/courses/postgraduate/taught/edu/pgce-secondary-mfl.aspx](http://www.birmingham.ac.uk/students/courses/postgraduate/taught/edu/pgce-secondary-mfl.aspx)

[www.port.ac.uk/pgcemfl](http://www.port.ac.uk/pgcemfl)

[www.cumbria.ac.uk/Courses/Subjects/Education/Postgraduate/PGCE/SecondaryModernForeignLanguages.aspx](http://www.cumbria.ac.uk/Courses/Subjects/Education/Postgraduate/PGCE/SecondaryModernForeignLanguages.aspx)

<http://www.gla.ac.uk/schools/education/applicants/pgdeprimarysecondary>

#### Prérequis pour une entrée en M 1 FLE visant un parcours PGCD en M2

1. avoir la nationalité européenne (pour pouvoir être éligible à une bourse du gouvernement anglais) ;
  2. avoir un diplôme complet de licence (une licence française ou un équivalent étranger) attesté par un relevé de notes ou par un diplôme ;
- NB : Il est inutile d'attendre d'avoir le diplôme ou un relevé de notes complet pour candidater ; la vérification que la licence a été obtenue dans son intégralité se fera ultérieurement ;

#### 3. avoir un niveau C1 en anglais pour être en mesure de suivre les cours du Master dès le M1 ;

Les partenaires britanniques de Nanterre exigent généralement l'un des 4 diplômes suivants obtenu depuis moins de 2 ans (voir [www.ioe.ac.uk/studentInformation/documents/PGCE\\_FAQs\\_EngLangJune2013.pdf](http://www.ioe.ac.uk/studentInformation/documents/PGCE_FAQs_EngLangJune2013.pdf)) :

- IELTS : an overall score of 7.0 with no less than 6.5 for reading and 6.0 for writing.
- TOEFL : a minimum score of 650 in the paper-based test, 280 in the computerised test and 100 in the internet-based test.
- Pearson test : a score of over 57.

- Cambridge Certificate in the Proficiency of English : passed with grade A, B or C.

4. avoir pour les non-francophones un niveau C1 en français attesté par un DALF ou par tout autre diplôme équivalent ;

5. avoir si possible un niveau B1 dans une seconde langue (de préférence l'espagnol ou l'allemand). Cette seconde compétence en langues garantit une employabilité de 100% au jeune diplômé Master FLE/PGCE ;

6. avoir si possible effectué une année d'assistantat dans une école secondaire britannique, ou sinon une immersion de plusieurs semaines (voir dans ce cas le programme SEP « School Experience Programme », [www.education.gov.uk/get-into-teaching/apply-for-teacher-training/sign-up.aspx?sep=true](http://www.education.gov.uk/get-into-teaching/apply-for-teacher-training/sign-up.aspx?sep=true)).

### **Déroulement des études**

La première année d'études se déroule à Nanterre ; la seconde, dans l'une des 5 universités britanniques partenaires de Nanterre (voir ci-dessus). A l'issue de ces deux années d'études, l'étudiant qui a satisfait à tous les contrôles en vigueur dans chaque université se voit délivrer deux diplômes : le Master FLE de Nanterre ainsi qu'un PGCE, PGCD ou PGDipEd britannique.

### **Sélection britannique**

L'entrée en M2 dans le parcours PGCD est soumise à des épreuves de sélection qui se déroulent à Nanterre lors de la première année de Master à partir du mois de février.

Nanterre offre au cours du premier semestre de la première année de Master Fle une préparation spécifique aux épreuves de sélection des universités britanniques, y compris à l'épreuve de maths de niveau GCSE Higher que doivent passer tous les candidats qui n'ont pas obtenu une note égale ou supérieure à 10/20 à l'épreuve de mathématiques de leur baccalauréat quelle que soit la section présentée. Il est conseillé aux étudiants qui sont dans ce cas de se procurer l'ouvrage *GCSE Mathematics, The Revision Guide Higher Level* (Editions Coordination Group Publications Ltd, [www.cgpbooks.co.uk](http://www.cgpbooks.co.uk), £5.95) et de se rapprocher de Mme Banaziack dès le mois de juillet pour obtenir des épreuves d'entraînement à faire pendant l'été avant l'entrée en M1.

De plus, Nanterre offre à ses étudiants une préparation aux Skills Tests Numeracy et Literacy requis lors de l'entrée dans un PGCE ou un PGDipEd anglais. Ces tests sont demandés à des moments différents selon l'université britannique choisie (entre avril et juillet de l'année de M1). Numeracy et Literacy Tests peuvent être passés à Paris chez l'éditeur Pearson à Montreuil (voir <http://www.pearson.fr>). Ils peuvent être passés 3 fois. En cas d'échec, l'étudiant doit attendre un an avant de pouvoir à nouveau se présenter à ces tests.

Il est conseillé aux étudiants qui ne se sentent pas à l'aise en maths de s'entraîner également pendant l'été qui précède l'entrée en M1 avec le livre de M. Patmore (*Passing the Numeracy Skills Test*, voir la biblio du cours LM FLE 120).

NB : l'admission à une sélection PGCE ou PGDipEd permet à l'étudiant admis de bénéficier d'un cours de perfectionnement linguistique (Skills Enhancement Course) dans une seconde langue (allemand ou espagnol) pris financièrement en charge par le gouvernement anglais. Ce cours est de 3 mois et demi et précède l'entrée en PGCD (mois de mai, juin, juillet et août à l'issue de l'année de M1). En 2013, le cours d'espagnol a eu lieu à Liverpool ; le cours d'allemand, à Newcastle. Toutes les informations utiles sur ces cours seront données lors de la sélection britannique en février. Un niveau B2 dans une seconde langue garantit à l'étudiant une employabilité de 100% ([www.ucas.com/how-it-all-works/teacher-training](http://www.ucas.com/how-it-all-works/teacher-training))

### **Bourses et frais d'inscription**

Lors de l'année de M1, l'étudiant acquitte uniquement les frais d'inscription relatifs à l'inscription en M1 FLE à Nanterre. Lors de l'année de M2, l'étudiant doit acquitter les frais d'inscription dans les deux universités : à Nanterre et dans l'université anglaise où il effectue son année de M2 et sa scolarité PGCD.

A la rentrée 2014, les droits d'inscription pour une entrée en PGCE/PGDipEd seront de £9000 dans les universités anglaises. A l'Université de Glasgow, l'étudiant citoyen de l'UE depuis au moins 3 ans ne paie pas de droits d'inscription.

En 2014-2015, les étudiants admis à un PGCE ou un PGDipEd recevront du gouvernement anglais une bourse au mérite, cumulable avec les bourses françaises habituelles (bourses du Crous, de mobilité et bourses données par les Conseils régionaux). La bourse anglaise est indépendante des revenus de l'étudiant et/ou de sa famille. Son taux est indexé sur le résultat obtenu par l'étudiant à son M1 FLE (15/20=£20,000 ; 13/20=£13,000 ; 11/20=£12,000). Ce taux est révisable chaque année. Les droits d'inscription britanniques peuvent également être acquittés par le biais d'un prêt à faible taux d'intérêt ([www.ucas.com/how-it-all-works/teacher-training](http://www.ucas.com/how-it-all-works/teacher-training)).

## Emploiyabilité et salaires

Pour obtenir le QTS (*Qualified Teacher Status*), l'étudiant doit à l'issue de son PGCE, PGDE ou PGDipEd travailler un an comme NQT (*Newly Qualified Teacher*) dans une école du Royaume-Uni. En Ecosse, c'est le Ministère de l'Education écossais qui se charge de trouver une affectation de NQT au jeune diplômé et l'étudiant qui accepte une affectation en zone rurale reçoit un « golden hello » de £8,000. En Angleterre, c'est l'étudiant qui doit trouver une école pour son NQT (nombreuses annonces dans le *Times* du jeudi).

L'idéal est ensuite d'acquérir au moins deux années d'expérience dans une école anglaise ou écossaise avant d'effectuer éventuellement une mobilité hors Royaume-Uni dans une école secondaire à certifications anglaises (pays du Commonwealth, Caraïbe, Moyen-Orient, Asie ...). **L'étudiant qui s'engage dans ce programme se prépare donc à une installation d'au minimum 4 ans au Royaume-Uni.**

Les statistiques de la division de la formation des enseignants du Ministère anglais de l'Education (*National College for Teaching and Leadership*) indiquent que 9 diplômés sur 10 d'un PGCE trouvent un emploi dans les 12 mois qui suivent l'obtention du diplôme (voir [www.education.gov.uk/get-into-teaching/teacher-training-options/university-based-training/pgce](http://www.education.gov.uk/get-into-teaching/teacher-training-options/university-based-training/pgce)). L'employabilité est de 100% si le candidat peut enseigner deux matières (par exemple le français jusqu'aux élèves de 18 ans et l'allemand ou l'espagnol jusqu'aux élèves de 14 ans). Le salaire est de £24,999 bruts/an. Il augmente en moyenne de 40% par an au cours des quatre premières années.

### ► M2 Parcours FLIE (Français Langue d'Intégration et d'Entreprise)

Ce parcours est dirigé par Mme Delahaie.

Il existe à Nanterre depuis la rentrée 2011 et répond à une demande de plus en plus forte des organismes de formation linguistique pour les migrants, accentuée par l'exigence dans tous les pays de l'Union européenne d'une professionnalisation des formateurs travaillant avec ces publics et la récente labellisation en France des centres de formation concernés (voir les décrets n° 2011-1265 et n° 2011-1266 du 11 octobre 2011). Un Master 2 FLE parcours « Français Langue d'Intégration » est désormais exigé pour l'enseignement/apprentissage de la langue-culture française à tous les publics migrants, quel que soit leur niveau de scolarisation dans leur pays d'origine, qu'ils soient ou non lecteurs scripteurs dans leur langue maternelle, première ou seconde. Les étudiants seront formés à répondre aux différents besoins de ces publics et à concevoir une démarche pédagogique et didactique adaptée aux différents profils des migrants apprenants.

NB : Seules 4 universités en France délivrent un Master FLI reconnu par la Direction Générale des Etrangers en France (DGEF) lors de la demande par un organisme de formation FLI de sa labellisation, voir <http://www.immigration.interieur.gouv.fr/Accueil-et-accompagnement/L-apprentissage-du-francais/Le-label-qualite-Francais-langue-d-integration/Offres-de-formation-universitaire-pour-les-formateurs>).

Les enseignements spécialisés de ce parcours sont assurés par des professionnels experts du domaine.

### Conditions d'admission :

L'étudiant doit être titulaire d'un Master 1 FLE ou équivalent. La commission d'orientation du Master FLE prend toutefois en compte, en remplacement de la formation FLE de Master, tout diplôme universitaire et/ou toute expérience professionnelle dans le domaine des migrants.

Les étudiants déjà titulaires d'un Master 2 FLE et souhaitant acquérir une spécialisation FLI peuvent prendre une inscription en Master 2 FLIE s'accompagnant de dispenses (VAPP et pas VAE, voir Mme Banaziack – 01.40.97.73.26- pour toute éventuellement question à ce sujet) et se limitant aux fondamentaux FLIE du Master 2 FLIE de Nanterre (cours regroupés sur une journée par semaine – le jeudi- du 18 septembre au 18 décembre 2014)

### Inscription

Il y a deux possibilités selon votre profil

- vous êtes salarié et vous souhaitez vous spécialiser en FLI : vous êtes susceptible d'être éligible au titre de la formation continue dans le cadre d'un financement de vos études par un OPCA. Vous devrez dans ce cas, pour le traitement du volet OPCA de votre inscription (obtention d'un devis, etc.) vous rapprocher de Mme Ling Ling SENG FU au Centre de FORMation Permanente (Crefop) de Nanterre : [llsengfu@u-paris10.fr](mailto:llsengfu@u-paris10.fr), 01.40.97.78.65. Vous devrez également en même temps informer Mme Banaziack ([Monique.banaziack@u-paris10.fr](mailto:Monique.banaziack@u-paris10.fr), 01.40.97.73.26) de votre demande de support OPCA auprès du Crefop et, pour toute urgence ou difficulté, ne pas hésiter à revenir vers elle.
- vous êtes étudiant : inscription habituelle par l'intermédiaire du portail SESAME, y compris si vous êtes déjà titulaire d'un diplôme de Master FLE ou autre, et que vous souhaitez, sur la base de vos acquis personnels et

professionnels (VAPP), obtenir des dispenses. Vous n'avez pas dans ce cas à remplir le dossier VAE que vous pouvez trouver sur le site de Nanterre et qui n'est pas traité par la direction du Master FLE, mais bien le dossier SESAME.

Vos dispenses vous seront accordées dans le cadre de cette inscription sur SESAME par la Commission d'Orientation du Master FLE qui examine tous les dossiers de demande d'inscription. Vous pouvez au moment de votre inscription sur Sésame ou même avant, si vous avez besoin de vous organiser, demander un rendez-vous à la responsable pédagogique du Master FLIE (Mme Delahaie, [jdelahaie@hotmail.com](mailto:jdelahaie@hotmail.com)) qui vous indiquera, sur la base de ce qui se fait habituellement, les dispenses que vous seriez susceptible d'obtenir.

### **Déroulement des études**

Le parcours FLIE commence directement en Master 2 après une première année de tronc commun en Master 1 FLE (voir la brochure, [www.u-paris10.fr/FLE-formation-de-formateurs](http://www.u-paris10.fr/FLE-formation-de-formateurs)).

Le parcours FLIE comprend plusieurs cours disciplinaires centrés sur la problématique du Français langue d'Intégration, envisagée aussi bien d'un point de vue pratique (alphabétisation et mise en pratique du référentiel FLI), que professionnel (relations contractuelles dans le travail, compétences clés en contexte professionnel) et théorique (enjeux démocratiques : droits du citoyen, principes fondamentaux)

Le deuxième semestre est consacré au stage (315h) et à la rédaction d'un rapport de 70 à 80 pages.

### **Le stage**

Le stage, équivalent à 315h, est d'une durée minimale de 2 mois et est effectué de préférence au second semestre. L'étudiant bénéficiera des conseils et propositions de la responsable pédagogique du Parcours FLIE du M 2, Mme Delahaie. Ce stage sera effectué de préférence dans un organisme labellisé FLI, mais il pourra également être réalisé dans d'autres organismes en fonction du projet professionnel de l'étudiant.

### **Débouchés professionnels**

Le débouché visé par le Parcours FLIE du Master FLE de Nanterre est celui de professeur de français langue d'intégration dans un organisme labellisé FLI par la DGEF. Pour prétendre à une labellisation, l'organisme de formation candidat doit avoir au moins un formateur titulaire d'un Master FLI ou d'un D.U. FLI. Dans la région Ile-de-France, les besoins en formateurs habilités sont évalués à une quarantaine par an pendant 5 ans.

### **► M2 Parcours FLINT (Français Langue à l'INTernational)**

Ce parcours est dirigé par Mme Leeman

Il vise des étudiants étrangers ou français déjà titulaires d'un diplôme de bac + 4 (éventuellement des étudiants salariés sur support OPCA dont les acquis antérieurs seront appréciés par la Commission d'Orientation du Master) et qui souhaitent une spécialisation d'un an dans le domaine du français langue étrangère. Le S1 et le S2 de ce parcours seront composés à la carte de cours pris au choix dans l'offre de cours du M1 et du M2 en fonction des acquis antérieurs de l'étudiant. Ces choix devront être validés par la Commission d'Orientation du Master. Le directeur du mémoire de recherche demandé à l'étudiant pourra être un PR ou un MCF de langues, de littérature ou de linguistique qui intervient dans le Master (voir la rubrique « Recherche » du site du Master).

Le temps de travail demandé à l'étudiant pour son mémoire est estimé à 315h.

**On trouvera aux chapitres 7 et 8 de la présente brochure une description détaillée des contenus d'enseignement du Master. On trouvera au chapitre 9 une description détaillée des stages.**

NB1 : Les stages sont régis par la loi n°2006-396 du 31 mars 2006 modifiée par la loi n°2009-1437 du 24 novembre 2009 (voir en particulier l'article 30 qui prévoit une gratification obligatoire lorsque la durée du stage dépasse 2 mois consécutifs), les décrets d'application n°2006-1093 du 29 août 2006, n°2008-96 du 31 janvier 2008, n°2009-885 du 21 juillet 2009 et n° 2010-956 du 25 août 2010 (qui définit les modalités d'intégration du stage à un cursus pédagogique).

A Nanterre, conformément à ces lois, la durée du stage du M2 FLIE est de 280h.

**NB2 : N'oubliez pas à l'issue de votre Master 1, puis de votre Master 2 de demander immédiatement votre diplôme (voir dernière page de la brochure). L'obtention de celui-ci prend en effet plusieurs mois et celui-ci vous sera demandé pour toute candidature à un emploi.**

**2014-2019**

**5. Equipe de formation**

**Directeur** : Mme Danièle Flament, Professeur, *Senior Researchfellow* à l'Université de Louvain-Leuven

**Directeur des études** : Mme Danielle Leeman, Professeur

**Directeur-adjoint en charge de l'évaluation** : Mme Danielle Leeman

**Directeur-adjoint en charge des Relations internationales** : Mme Danièle Flament

**Directeurs-adjoints en charge des relations avec les milieux professionnels** : Mme Juliette Delahaie

**Responsable administratif de l'UFR** : Mme Dominique Danet

**Secrétaire pédagogique de la formation** : Mme Monique Banaziack

**Enseignants d'universités étrangères intervenant dans la formation :**

- Mr. Colin Christie (Institute of Education, University of London), Lecturer, Subject Leader PGCE Languages ;
- Mrs Verna Brandford (Institute of Education, University of London), Lecturer PGCE Languages;
- Mrs Fotini Diamantidaki (Institute of Education, University of London), Lecturer PGCE Languages;
- Mrs Martine Delbauve (University of Birmingham), Lecturer, Coordinator/Course Tutor, PGDipEd MFL;
- Mrs Angela Bowes (University of Birmingham), Course Tutor, PGDipEd MFL;
- Mr. Francisco Valdera (University of Glasgow), Course Tutor PGCD MFL ;
- Mrs Hazel Crichton (University of Glasgow), Lecturer, directrice du programme PGDE de Glasgow ;
- Mrs Tanya Riordan (University of Portsmouth), Senior Lecturer, Directrice du programme PGCE MFL de Portsmouth;
- Mrs Liz Lord (University of Portsmouth), PGCE MFL Course Tutor, Advisor/inspector for MFL with Hampshire County Council ;
- Mrs Anne Dareys (University of Cumbria, campus de Lancaster), Course Tutor PGCE MFL.

**Enseignants intervenant dans le Master Fle :**

<b>Nom, fonction, email</b>	<b>Institution</b>	<b>Equipe de recherche</b>
<b>BOWES Angela</b> Lecturer Course Tutor PGDipEd MFL <a href="mailto:angela.bowes@bham.ac.uk">angela.bowes@bham.ac.uk</a>	School of Education University of Birmingham	Initial Teacher Education Department of Professional Education University of Birmingham
<b>BRANDFORD Verna</b> Lecturer PGCE Languages <a href="mailto:V.Brandford@ioe.ac.uk">V.Brandford@ioe.ac.uk</a>	The Institute of Education University of London	Culture, Communication and Media, ALL ITET Group, Institute of Education, University of London Research in ITE Group
<b>CHRISTIE Colin</b> Ph.D, Lecturer Subject Leader PGCE Languages <a href="mailto:C.Christie@ioe.ac.uk">C.Christie@ioe.ac.uk</a>	The Institute of Education University of London	Culture, Communication and Media, ALL ITET Group, Institute of Education, University of London Research in ITE Group
<b>CRICHTON Hazel</b> Ph D, Lecturer <a href="mailto:h.crichton@educ.gla.ac.uk">h.crichton@educ.gla.ac.uk</a>	School of Education University of Glasgow	- Research and Knowledge Transfer Group : Curriculum, Assessment and Practice, University of Glasgow - Fellow of The Higher Education Academy: Research into Teacher Education, Edinburgh - TEAN (Teacher Education Advancement Network): Research into Teacher Education, University of Cumbria -SALT (Scottish Association for Language Teaching): Language Teaching Research, University of Strathclyde (Glasgow)
<b>CROWLEY Cornelius</b> Professeur <a href="mailto:cornelius.crowley@u-paris10.fr">cornelius.crowley@u-paris10.fr</a>	UFR LLCE Département d'Etudes anglo-américaines Université Paris Ouest-Nanterre-La Défense (UPOND)	CREA (Centre de Recherches Anglophones), EA 370, UPOND
<b>DAREYS Anne</b> Course Tutor PGCE MFL <a href="mailto:anne.dareys@cumbria.ac.uk">anne.dareys@cumbria.ac.uk</a>	School of Education University of Cumbria (campus of Lancaster)	
<b>DIAMANTIDAKI Fotini</b> Lecturer PGCE Languages <a href="mailto:F.Diamantidaki@ioe.ac.uk">F.Diamantidaki@ioe.ac.uk</a>	The Institute of Education University of London	Culture, Communication and Media, ALL ITET Group, Institute of Education, University of London Research in ITE Group
<b>DELAHAIE Juliette</b> Maître de conférences <a href="mailto:jdelahaie@hotmail.com">jdelahaie@hotmail.com</a>	Français Langue Etrangère UPOND	UMR CNRS 7114 Modyco, « Modèles, dynamiques, corpus », UPOND
<b>DELBAUVE Martine</b> Lecturer PGDipEd MFL Coordinator <a href="mailto:m.a.delbauve@bham.ac.uk">m.a.delbauve@bham.ac.uk</a>	School of Education University of Birmingham	Initial Teacher Education Department of Professional Education University of Birmingham
<b>FERNANDEZ GARCIA Alicia</b> <a href="mailto:Alis_carras@hotmail.com">Alis_carras@hotmail.com</a>	UFR LLCE, Département d'Espagnol (UPOND)	
<b>FLAMENT-BOISTRANCOURT Danièle, PR</b> <a href="mailto:Daniele.Boistrancourt@kuleuven-kulak.be">Daniele.Boistrancourt@kuleuven-kulak.be</a>	Français Langue Etrangère UPOND	UMR CNRS 7114 Modyco, « Modèles, dynamiques, corpus », UPOND
<b>FREMIN Marie</b>	Littératures francophones,	Centre de Recherche Textes et

<a href="mailto:marie.fremin@wanadoo.fr">marie.fremin@wanadoo.fr</a>	Université de Cergy-Pontoise	Francophonies, EA 1392, Université de Cergy-Pontoise
<b>KLEIN Marc</b> MCF klein@u-paris10.fr	Phonologie et phonétique corrective UPOND	UMR CNRS 7114 Modyco, « Modèles, dynamiques, corpus », UPOND
<b>KRULIC Brigitte</b> PR <a href="mailto:krulicbrigitte@yahoo.fr">krulicbrigitte@yahoo.fr</a>	Histoire des idées politiques UFR LLCE, UPOND	Centre de Recherches Pluridisciplinaires Multilingues, EA 4418, UPOND
<b>LABORIE Jean-Claude</b> PR <a href="mailto:jc.laborie@wanadoo.fr">jc.laborie@wanadoo.fr</a>	Littératures comparées UPOND	Centre de Recherche en Littérature et Poétique Comparées, EA 3931, UPOND
<b>LEEMAN Danielle</b> PR <a href="mailto:Danielle.Leeman@u-paris10.fr">Danielle.Leeman@u-paris10.fr</a> <a href="http://www.danielle-leeman.com">http://www.danielle-leeman.com</a>	Syntaxe et sémantique, grammaire française, UPOND	UMR CNRS 5191, Equipe ICARE « Interactions, Corpus, Apprentissages, Représentations » Université de Lyon 2-ENS
<b>LORD Liz</b> Course Tutor PGCE MFL <a href="mailto:elisabeth.lord@port.ac.uk">elisabeth.lord@port.ac.uk</a>	Faculty of Education University of Portsmouth	Advisor/inspector for MFL with Hampshire County Council (Primary Languages)
<b>RIORDAN Tanya</b> Senior Lecturer PGCE MFL Course Leader <a href="mailto:Tanya.Riordan@port.ac.uk">Tanya.Riordan@port.ac.uk</a>	Faculty of Education University of Portsmouth	- Member of <i>Routes into Languages</i> South Consortium (HEFCE) - Member of the ITET Steering Group (Initial Teacher Education and Training), Teaching Agency, Manchester
<b>VALDERA Francisco</b> Francisco.Valdera- Gil@glasgow.ac.uk	School of Education University of Glasgow	- Member of the Curriculum, Assessment and Practice Group (University of Glasgow) - TEAN (Teacher Education Advancement Network): Research into Teacher Education, University of Cumbria -SALT (Scottish Association for Language Teaching): Language Teaching Research, University of Strathclyde (Glasgow)
<b>ZARD Philippe</b> MCF <a href="mailto:Philippe.zard@gmail.com">Philippe.zard@gmail.com</a>	Littératures comparées UPOND	Centre de Recherche en Littérature et Poétique Comparées, EA 3931, UPOND

UPOND = Université Paris Ouest Nanterre La Défense, PR = professeur des universités, MCF = maître de conférences, PGCE = Post Graduate Certificate of Education, PGDipEd = Post Graduate Diploma in Education, MFL = Modern Foreign Languages ; ATER : attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche

## 6. COMMENT FAIRE ACTE DE CANDIDATURE ?

Le Master Fle de Paris Ouest ayant une **capacité d'accueil limitée** (organisation de stages avec places limitées et débouchés spécifiques), les candidatures à une entrée en première ou en deuxième année de master sont examinées par une commission d'orientation qui examine également les demandes de validation d'acquis (les dispenses) ainsi que les dossiers des étudiants étrangers. En raison de cette capacité d'accueil limitée, **le Master Fle de Nanterre n'est pas en mesure d'accueillir dans ses cours des étudiants d'échange (Erasmus ou Micefa).**

**Si vous souhaitez vous inscrire au Master FLE de Nanterre, vous devez vous connecter sur le site SESAME <http://sesame.u-paris10.fr>. Un dossier sera à télécharger à la suite de votre inscription et sera examiné par la Commission d'orientation du Master FLE. N'hésitez pas à vous rapprocher de Mme Banaziack (01.40.97.73.26 ; [Monique.Banaziack@u-paris10.fr](mailto:Monique.Banaziack@u-paris10.fr)) pour toute difficulté de connexion.**

**M1 : il est conseillé candidats à une admission en M1 de ne pas attendre les résultats de leur licence, mais de s'inscrire dès l'ouverture du site (l'obtention du diplôme sera vérifiée ultérieurement).**

**M2 : les candidats à une admission en Master 2 FLIE qui souhaitent s'inscrire dans le cadre d'un financement de leurs études par un OPCA devront pour le traitement de ce volet de leur inscription (obtention d'un devis, etc.) se rapprocher de Mme Ling Ling SENG FU au Centre de FORMation Permanente (Crefop) de Nanterre : [llsengfu@u-paris10.fr](mailto:llsengfu@u-paris10.fr), 01.40.97.78.65. Ces étudiants doivent également informer Mme Banaziack [Monique.banaziack@u-paris10.fr](mailto:Monique.banaziack@u-paris10.fr), 01.40.97.73.26) de leur demande de support OPCA auprès du Crefop et, pour toute urgence ou difficulté, revenir vers elle.**

### **Démarches à effectuer par les étudiants étrangers titulaires d'un diplôme étranger**

Pour les candidats étrangers, originaires de pays où le français n'est pas la langue officielle, titulaires de diplômes d'universités non francophones, le niveau de langue française devra être attesté par l'un des diplômes suivants :

- le *Diplôme Approfondi de Langue Française (DALF)* de l'Alliance française (niveau C1)
- ou le *Test de connaissance de français (TCF)* élaboré par le Centre International d'Etudes Pédagogiques (CIEP) niveau 5, (épreuves obligatoires et complémentaires <expression écrite : note égale ou supérieure à 14/20>)

Voir pour toute information : [www.alliancefr.org](http://www.alliancefr.org) , [www.ciep.fr](http://www.ciep.fr) et [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)

NB : Les ressortissants des pays suivants : Algérie, Argentine, Bénin, Brésil, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie, Congo Brazzaville, Corée du Sud, Etats-Unis, Gabon, Guinée, Inde, Liban, Mali, Madagascar, Maurice, Maroc, Mexique, République Tchèque, Russie, Sénégal, Syrie, Taïwan, Tunisie, Turquie, Vietnam doivent se connecter sur le site de l'Ambassade : <http://www.<nom pays>.campusfrance.org> ex : <http://www.algerie.campusfrance.org>.

### **Pièces à fournir pour une demande d'inscription en Master 1 FLE :**

- le diplôme de Licence accompagné le cas échéant du parcours/certificat FLE de licence (qui n'est pas obligatoire). A défaut du document officiel, une attestation des notes obtenues suffira ;
- une lettre de motivation manuscrite ;
- un curriculum vitae ;
- le cas échéant une ou plusieurs recommandations d'employeur (année d'assistantat à l'étranger, professeur de français dans un cours d'été ...). L'année d'assistantat est très appréciée pour une entrée dans un M2 PGCD ;
- la commission d'orientation du Master se réserve le droit de demander à l'étudiant en fonction de ses acquis antérieurs en anglais l'une ou l'autre des 4 certifications suivantes : IELTS score 7.0, TOEFL score 650, Pearson test score 57 ou Cambridge Certificate grade A, B ou C, les chiffres indiqués étant des minima ;
- une enveloppe timbrée à l'adresse de l'étudiant.

### **Pièces à fournir pour une demande d'inscription au Master 2 FLIE :**

- le diplôme de Maîtrise FLE ou une 1<sup>re</sup> année de Master FLE obtenu dans leur intégralité. A défaut du document officiel, une attestation des notes obtenues suffira ;
- une lettre de motivation manuscrite ;
- un curriculum vitae avec photo d'identité ;
- un projet professionnel 1-2 pages ;
- toute pièce justifiant éventuellement d'une inscription dans un projet professionnel (attestations d'employeurs...) ;
- le descriptif des actions que vous menez et des cours (formations) que vous animez ou concevez ;
- les attestations de stages ou de formations suivis dans le cadre de la formation tout au long de la vie ayant un rapport avec le FLIE.

NB<sub>1</sub> : une admission en Master 2 n'est pas de droit, mais sélective et soumise à l'approbation d'une commission.

NB<sub>2</sub> : les étudiants de Nanterre sélectionnés en Master 1 FLE pour les parcours PGCE et du PGDE, **et eux seuls**, sont dispensés de la présentation de ces pièces pour une inscription en Master 2 FLE parcours PGCE/PGDE.

## 7. ENSEIGNEMENTS DU MASTER 1

### MASTER 1re année

Etape L4 FLET, VET 91, code diplôme : LM1AFLE

#### Semestre 1 : tronc commun

LM FSM 901

Type d'UE	Intitulé de l'unité d'enseignement	H/S.	Ects
Disciplinaire LM FUD 110	<b>Apprentissage et enseignement des langues</b> : 3 EC obligatoires		
	LM FLE 110 : Problématique de l'ens./apprentissage des langues : le cas de l'Europe (Mme Flament, CM)	2h	6
	LM FLE 111 Pragmatique et approche communicative (Mme Flament, CM)	2h	6
	LM FLE 112 Phonétique pour le Fle 1 (M. Klein, Mme Delahaie, TD)	2h	3
Disciplinaire LM FUD 120	<b>Compétences professionnelles 1</b> : 1 EC obligatoire		
	LM FLE 120 Le français en contexte anglo-saxon et international (Mme Flament, M. Crowley, CM)	3h	6
Disciplinaire LM FUD 130	<b>Connaissance de la langue 1</b> : 1 EC obligatoire		
	LM FLE 130 Grammaire française (Mme Leeman, CM)	2h	3
Transversal LM FUD 140	<b>Orientations en Fle</b> : 1 EC obligatoire		
	LM FLE 140 Orientations en FLE : emplois, organismes, tendances (Mme Flament, CM)	3h	3
	<b>Langue vivante étrangère</b> : 1 EC obligatoire		
	LM FLE 114 Espagnol (Mme Fernandez Garcia, TD)	2h	3
	Ou un cours de langues au choix de l'UFR LLCE		
<b>Total</b>		<b>16h</b>	<b>30</b>

#### Semestre 2 : tronc commun

LM FSM 902

Type d'UE	Intitulé de l'unité d'enseignement	H/S	Ects
Disciplinaire LM FUD 210	<b>Cultures, littérature et français langue étrangère</b> : 3 EC obligatoires		
	LM FLE 210 Littérature française contemporaine (M. Zard, CM)	2h	3
	LM FLE 211 Cultures, civilisation et Fle (Mme Delahaie, TD)	2h	3
	LM FLE 212 Voyage et littérature (XVIe-XXIe), fiction et savoir (M. Laborie, TD)	2h	3
Disciplinaire LM FUD 220	<b>Spécifique Fle 1</b> : 2 EC obligatoires		
	LM FLE 220 Phonétique pour le Fle 2 (M. Klein, TD)	2h	3
	LM FLE 221 Francophonies littéraires (Mme Frémin, CM)	2h	4,5
Disciplinaire LM FUD 230	<b>Connaissance de la langue 2</b> : 1 EC obligatoire		
	LM FLE 230 Faits de langue à orientation Fle-NQT (Mme Leeman, CM)	2h	4,5
Transversal LM FUD 240	<b>Méthodes et méthodologies en Fle</b> : 1 EC obligatoire		
	LM FLE 240 Méthodes et méthodologies en FLE (Mme Delahaie, TD)	2h	6
Transversal LM FUD 250	<b>Langue vivante étrangère</b> : 1 EC obligatoire		
	Un cours de langues au choix de l'UFR LLCE	2h	3
<b>Total</b>		<b>16h</b>	<b>30</b>

Volume horaire global : 384h

## LISTE DES EC DU DIPLOME

Tous les cours sont des blocs de 2h hebdomadaires, sauf les EC à caractère professionnel du premier semestre de la première année (« compétences professionnelles en contexte anglo-saxon » et « Orientations ») qui ont un rythme hebdomadaire de 3h chacun.

Les cours sont listés par ordre alphabétique.

### Master 1, semestre 1

Compétences professionnelles en contexte anglo-saxon et international (Mme Flament, M. Crowley)  
Grammaire française (Mme Leeman)  
Orientations en Fle (Mme Flament)  
Phonétique pour le Fle 1 (M. Klein, Mme Delahaie)  
Pragmatique et approche communicative (Mme Flament)  
Problématique de l'enseignement apprentissage des langues : le cas de l'Europe (Mme Flament)

### Master 1, semestre 2

Cultures, civilisation et Fle (Mme Delahaie)  
Enseignement/ apprentissage du Fle : méthodologies et méthodes (Mme Delahaie)  
Faits de langue à orientation Fle-NQT (Mme Leeman)  
Francophonies littéraires (Mme Frémin)  
Littérature et Voyage (XVIe-XXIe), fiction et savoir (M. Laborie)  
Littérature française contemporaine (M Zard)  
LVE Espagnol (Mme Fernandez Garcia)  
Phonétique pour le Fle 2 (M. Klein)

### Master 2, semestre 1

Bizarreries du français (Mme Flament)  
Compétences clés en contexte professionnel (Mme Ors)  
Enjeux démocratiques : droits du citoyen, principes fondamentaux (Mme Krulic)  
Français et langues étrangères dans l'entreprise (Mme Delahaie)  
Français langue d'intégration des migrants en France (Mme Ors)  
Relations contractuelles dans le travail (Mme Kauffmann)  
Syntaxe et sémantique (Mme Leeman)  
Tice et e-learning en entreprise (Mme Ors)

### Master 2, semestre 2

Compétences professionnelles du formateur FLIE (Mme Delahaie)

## DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

L'ordre d'apparition des cours suit celui de la maquette présentée p. 14.

### Semestre 1

#### LM FLE 110 Problématiques de l'enseignement/apprentissage des langues : le cas de l'Europe (Mme Flament)

L'objectif de ce cours est de sensibiliser l'étudiant à la problématique de l'enseignement des langues en Europe : objectifs de Lisbonne et de Barcelone, Curricula et matériaux développés. Nombre d'informations d'ordre historique, statistique et géopolitique seront données à propos de différents pays de l'UE. Quelques rappels seront faits sur les différentes méthodologies d'enseignement des langues.

L'Université Paris Ouest proposant en 2<sup>e</sup> année de Master Fle un parcours conduisant à l'obtention de la double certification Master Fle – PGCE/PGDE, une attention particulière sera accordée au fonctionnement du système éducatif britannique (organisation, objectifs, méthodes d'enseignement, formation et recrutement des professeurs de langues). La méthode d'enseignement des langues développée par l'Université de Cumbria (la méthode communicative dite de St Martin's) sera présentée.

Le cas du Danemark permettra d'examiner de quelle manière les acquis récents de la linguistique sur le français parlé peuvent être concrètement réinvestis dans l'élaboration, dès les premiers niveaux d'apprentissage, de matériaux pour la classe en conformité avec les directives européennes.

De façon à entraîner les étudiants candidats aux épreuves du PGCE et du PGDE, les supports vidéo et écrits utilisés dans ce cours seront pour beaucoup d'entre eux en anglais.

**NB : il est demandé aux étudiants qui n'ont pas suivi le parcours FLE des licences, et en particulier le cours sur l'histoire des différentes méthodologies d'enseignement des langues vivantes qui y est généralement proposé, de lire pendant l'été le livre de Richards & Rodgers cité ci-dessous.**

Evaluation : 1 devoir sur table (1h30)

#### Bibliographie

- Andersen, H.-L. (2004) : « Comment utiliser les connaissances du français parlé dans l'enseignement du français langue étrangère? », in Andersen, H.-L. & Chr. Thomsen (éds.), *Un corpus de français parlé analysé par sept approches*. Berne, Peter, Lang, p. 185-212.
- Andersen, H.-L. & D. Fristrup (2005) : *Fransk grammatik*, Copenhague, Alinea.
- Andersen, H.-L. (2006a) : « L'application du Cadre européen commun de référence dans les nouveaux programmes de français au Danemark », in *Revue française de linguistique appliquée*, XI/1, « Apprendre les langues étrangères : tendances actuelles ». Amsterdam ; Editions De Werelt, p. 45-60.
- Andersen, H.L. (2006b) : « Authenticity and Textbook dialogues », in Andersen, H.L. et al. (eds.), *Culture in language learning*, Aarhus University Press, p. 87-104.
- Bartram, B. (2005) : « Choice and the French Curriculum, pupils views from around Europe », in *Francophonie, the Journal for Teachers and Learners*, 32, Association for Language Learning, Rugby, pp. 3-6.
- Braudel, F. (1963, rééd. 1993) : *Grammaire des civilisations*. Paris, Flammarion (coll. Champs).
- Burch, J. et al. (2001) : *Something to say*. London, Cilt.
- Commission européenne (2006) : *Comment fonctionne l'Union européenne ? Petit guide des institutions européennes*, Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés européennes (<http://europa.eu.int/comm/publications>).
- Commission européenne (2007) : *L'Europe en quelques chiffres*, Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés européennes ([bookshop.europa.eu](http://bookshop.europa.eu), référence NA-76-06-481-FR-C).
- Commission européenne (2007) : *Chiffres clés de l'enseignement supérieur en Europe*, Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés européennes (<http://www.eurydice.org>)
- Conseil de la Coopération Culturelle du Conseil de l'Europe (2001) : *Cadre européen commun de référence pour les langues*. Paris, Didier.
- DGLF (2011) : *Rapport au Parlement sur l'emploi de la langue française*.
- Eurydice (2005) : *Chiffres clés de l'enseignement des langues à l'école en Europe*.
- Fontaine, P. (2010) : *12 leçons sur l'Europe*, Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés européennes, [bookshop.europa.eu](http://bookshop.europa.eu).
- Gray, C. (2001) : *Mentor Development in the Education of Modern Language Teachers*. Clevedon-Buffalo-Toronto-Sydney, Multilingual Matters LTD (Series Editor: Michael Grenfell)
- Johnson, K. (1996) : *An Introduction to foreign language learning and teaching*. London, Longman.
- Kaplan, R.-B. (ed., 2002) : *The Oxford Handbook of Applied Linguistics*, Oxford University Press.
- Lacotte, J. (1975) : « La notion de jeu dans la pédagogie des Jésuites au XVII<sup>e</sup> siècle », in *Revue des Sciences humaines*, 157, pp. 251-265.
- Malterre, J.-F. & C. Pradeau (2005, 5<sup>e</sup> éd.) : « L'Europe en fiches », Paris, Bréal (Coll. Comprendre et intégrer)
- Oxford, R. (1990) : *Language learning strategies : what every teacher should know*, Heinle & Heinle Publishers, USA.
- Richards, J.C. & Rodgers, T.S (1986, 2001, 2<sup>e</sup> ed. ) : *Approaches and methods in language teaching*. Cambridge, Cambridge University Press.

### Websites :

<http://www.eurydice.org>  
<http://www.bookshop.europa.eu>  
<http://www.ec.europa.eu/publications>  
<http://www.europa.eu.int/comm/publications>  
<http://www.ofsted.gov.uk> [ofsted = Office for Standards in Education]  
<http://www.qca.org.uk/7406.html> [qca = Qualifications and Curriculum Authority]  
<http://www.tda.gov.uk/skillstests> [tda = Training Development Agency for schools]  
<http://www.educationengland.org.uk/documents/index.html>

### **LM FLE 111 Pragmatique et approche communicative (Mme Flament)**

Cet EC propose une réflexion portant sur l'étude des rapports complexes existant entre linguistique et didactique du Fle. Le programme traité sera consacré aux relations entre pragmatique et approche communicative et à l'étude détaillée de l'acte de requête. Cette réflexion sera menée à partir d'un corpus automatisé et différentiel (natifs vs non-natifs) d'interactions verbales de plus d'un million de mots (<http://bach.arts.kuleuven.ac.be/elicop>). Celui-ci nous permettra de traquer les ressorts de l'interaction verbale en français et de mieux comprendre pourquoi ce que dit l'étranger est toujours si correct, mais si étrange. Cette approche nous permettra de questionner nombre de problèmes-clés du domaine : les congruences (impliqué/ appliqué/ expliqué), les idéalizations des modèles, les modalités de gestion du simple et du complexe dans l'interaction entre science et « application » et l'exploitation heuristique possible de leurs relations au plan de l'investigation savante en linguistique.

Evaluation : 1 devoir sur table (1h30)

#### Bibliographie

- Anscombre, J.-C. (1981) : « Marqueurs et hypermarqueurs de dérivation illocutoire : notions et problèmes », *Cahiers de linguistique française*, 3, Université de Genève, p. 75-125.
- Barry, J. & Swarbrick, A. (2004) : *It makes you think*. London, Cilt.
- Bérard, E. (1991) : *L'approche communicative : théorie et pratiques*, Paris, CLE International (Coll. Didactique des langues étrangères).
- Flament-Boistrancourt, D. (2001) : « Pragmatique et approche communicative : la contribution du corpus LANCOR », in *Le français dans le monde, recherches et applications*, numéro spécial de juillet 2001, « Théories linguistiques et enseignement du français aux non-francophones », Paris, Clé International, p. 143-170.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1996) : *La conversation*, Paris, Seuil (Coll. Mémo).
- Neveu, F. (2000) : *Lexique des notions linguistiques*, Paris, Nathan-Université (Coll. 128).
- Traverso, V. (1999) : *L'analyse des conversations*, Paris, Nathan-Université (Coll. 128).
- Wierzbicka, A. (1991) : *Cross-cultural pragmatics : the semantics of human interaction*, Berlin - New York, Mouton de Gruyter (Coll. Trends in linguistics).
- Yule, G. (1998, 4<sup>th</sup> ed.) : *Pragmatics*, Oxford, Oxford University Press (Coll. Introductions to language study).

### **LM FLE 112 Phonétique pour le FLE 1 (M. Klein)**

Ce cours, à visée essentiellement pratique, est centré sur l'analyse de progressions phonétiques adaptées à divers groupes linguistiques du niveau A1 au niveau C1. Il propose l'élaboration d'exercices d'articulation, de rythme, d'intonation et de stylistique pour des publics de langue maternelle commune ou non. L'étudiant-formateur apprend notamment à créer des activités de phonétique corrective orientables en fonction de la langue-source de l'apprenant.

#### Évaluation

Un partiel court (1h) sur table

Une présentation orale de l'approche phonétique d'un manuel de Fle

#### Bibliographie

- Léon, P. et M. (1990) : *Introduction à la phonétique corrective*, Paris, Hachette-Larousse.
- Léon, P. (1996) : *Phonétique et prononciations du français*, Paris, Nathan.
- Chiss J.L., Filliolet J. et Maingueneau D. (2001) : *Introduction à la linguistique* (tome 1, 2<sup>ème</sup> partie, « Phonétique et phonologie », pp. 63-109).
- Charliac L. et Motron A.-C. (2006) : *Phonétique progressive du français, niveau avancé*, Paris, CLE International.
- Abry D. et Chalaron M.-L. : *Les 500 exercices de phonétique*, niveaux A1/A2 et B1/B2, Paris, Hachette.

### **LM FLE 120 Compétences professionnelles en contexte anglo-saxon et international (3h/s, Mme Flament, M. Crowley)**

**Programme de M. Crowley: "the teaching of French in English schools and the English way of learning"**

**NB: lire pendant les vacances *Women in love* (1920) de D.H. Lawrence dans le texte anglais**

Ce cours abordera la question de l'enseignement des langues en Angleterre à l'aide de documents provenant des différents sites ci-dessous que vous êtes invités à aller consulter. Le livre de D.H. Lawrence, *Women in love* (1920), sera également utilisé.

### 1. Some recent government announcements on the teaching of foreign languages in England:

- "Gove spells out next step on his agenda for schools:

Education secretary talks to the Guardian about his proposals for teaching modern languages and denies free schools are elitist":

<http://www.guardian.co.uk/politics/2011/sep/30/conservative-conference-michael-gove-interview-education>

- "Michael Gove proposes teaching foreign languages from age five":

<http://www.guardian.co.uk/politics/2011/sep/30/michael-gove-teaching-languages-conference?intcmp=239>

- New curriculum to make languages compulsory from seven: <http://www.bbc.co.uk/news/education-18384536>

- An assessment of the state of language teaching in schools in 2007 in the UK:

<http://www.guardian.co.uk/education/2007/mar/12/schools.uk>

A VERY USEFUL European Union website on the question of "Linguistic diversity in Europe: language learning at school and how adults perceive their foreign language skills". The website provides links to a vast range of studies, for different languages and for different countries, and also to a range of resources and indications of "good practices":

[http://ec.europa.eu/languages/eu-language-policy/studies\\_en.htm](http://ec.europa.eu/languages/eu-language-policy/studies_en.htm)

Some information on the Paris IUFM website about the English school system:

<http://espace-langues.paris.iufm.fr/spip.php?article359>

The wikipedia entry on Education in England, useful and factual, with links to other sources of information:

[http://en.wikipedia.org/wiki/Education\\_in\\_England](http://en.wikipedia.org/wiki/Education_in_England)

### 2. The European Union context: the current state of language proficiency in foreign languages within the EU

An official EUROSTAT report on Linguistic diversity in Europe: language learning at school and how adults perceive their foreign language skills

[http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY\\_OFFPUB/KS-SF-10-049/EN/KS-SF-10-049-EN.PDF](http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_OFFPUB/KS-SF-10-049/EN/KS-SF-10-049-EN.PDF)

### 3. Some examples of organisations which are working in the teaching of French in the UK or in the teaching of English as a foreign language.

An association presenting its approach to the teaching of French in the UK:

<http://www.lajolieronde.co.uk/http://ihworld.com/school/join>

An approach to the teaching of English as a foreign language : [http://ihworld.com/video/brita\\_and\\_jeremy](http://ihworld.com/video/brita_and_jeremy)

### 4. An American assessment of the needs of « anglophones » to improve proficiency in foreign languages:

<http://www.mla.org/flreport/>

## Programme de Mme Flament

Ce cours vise un triple objectif :

1. préparer les étudiants à la rédaction en français de rapports écrits. Seront traités des problèmes relevant des domaines suivants : orthographe, ponctuation, oral vs écrit, morphologie verbale, connecteurs *etc.* Les questions choisies répondent toujours à une triple exigence : elles doivent être source de difficulté pour le francophone, pour le non-francophone et faire également intervenir un point de vue contrastif avec l'anglais.
2. préparer les étudiants candidats aux épreuves écrites de sélection des PGCE et PGDE britanniques.  
Est en particulier proposé en supplément dans le cadre de ce cours une préparation à l'épreuve de mathématiques (niveau GCSE Higher) du concours d'entrée au PGCE anglais pour les étudiants qui n'ont pas eu 10 en maths à l'épreuve de mathématiques de leur baccalauréat, quelle que soit la section présentée. Il est demandé aux étudiants concernés de se procurer dès la rentrée l'ouvrage *GCSE Mathematics AQA Modular, the Revision Guide, Higher Level*, édité par Coordination Group Publications (achat possible par internet : [www.cgpbooks.co.uk](http://www.cgpbooks.co.uk)). Les étudiants pourront retirer à Nanterre un polycopié d'examens d'entraînement. Nanterre est centre d'examen agréé pour la passation de cet examen indispensable pour la validation d'une sélection d'entrée dans un programme PGCE (coût de la passation du test en 2013 : £140 à régler directement à l'organisme britannique qui valide le test).  
Une aide sera également apportée aux étudiants dans le cadre de ce cours pour la préparation aux Skills Tests Numeracy et Literacy requis lors de l'entrée dans un PGCE. Les étudiants sélectionnés par un programme PGCE doivent justifier de l'obtention de ces deux tests à la fin de la première année de Master 1 FLE à Nanterre. Ces tests ne peuvent pas être passés plus de deux fois. **Il est donc conseillé à ceux et celles qui ne se sentiraient pas à l'aise en maths d'acheter le livre de M. Patmore (*Passing the Numeracy Skills Test*) indiqué ci-dessous et de faire dès cet été (avant l'entrée en Master 1) tous les exercices de ce livre.**
3. étudier les liens entre politique étrangère, politique intérieure et diffusion des langues. Cette question sera abordée à partir d'un cas particulier, celui de la fin de l'empire ottoman entre 1860 et 1920 (les écoles privées anglaises du Moyen Orient embauchent aujourd'hui des titulaires d'un PGCE ...).

Evaluation : 1 devoir sur table (2h).

### Bibliographie :

- Cabanel, P. (2007) : « La France et sa langue en Méditerranée orientale au début du XX<sup>e</sup> siècle », in *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, juin-décembre 2007, n°38-39, SIHFLES.
- Colignon, J.-P. (1993) : *Un point, c'est tout !*, Paris, Editions du Centre de formation et de perfectionnement des journalistes.
- Doppagne, A. (1991) : *Majuscules, abréviations, symboles et sigles : pour une toilette parfaite du texte*, Paris – Louvain-la-Neuve, Editions Duculot.
- Fleury, A. (2001) : *Un collège français en Bulgarie (St Augustin, Plovdiv, 1884-1948)*. Paris, L'Harmattan.
- Hanse, J. (1983, 4<sup>e</sup> ed. 2000 Hanse & Blampain) : *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*, Paris - Louvain-la-Neuve.
- Lane, Ph. (2011) : *Présence française dans le monde, l'action culturelle et scientifique*, Paris, La documentation française (coll. « Les études de la documentation française »).
- Reichler-Béguelin M.-J. et al. (1988) : *Ecrire en français*, Neuchâtel, Delachaux - Niestlé.
- Riffier, J. (2001) : « Les œuvres françaises en Syrie à la veille de la Première Guerre mondiale : compétitions linguistiques et rivalités coloniales », in *Documents pour l'Histoire du français langue étrangère ou seconde*, Société Internationale pour l'Histoire du Français Langue Etrangère ou Seconde, n°27, pp. 83-96.
- Vairel, H. (1992) : *La présentation d'un manuscrit dactylographié*, Paris, Nathan-Université, (Coll. Fac).
- Vercollier, A., Vercollier, Cl. & K. Bourlier (2004) : *Difficultés expliquées du français for English speakers niveau intermédiaire/avancé*, Paris, Cle International.**

**L'ouvrage de Vercollier et al. est pour ce cours la référence de base pour les règles grammaticales du français. Il est donc recommandé aux étudiants qui auraient besoin de faire un point dans ce domaine de se procurer cet ouvrage.**

### Bibliographie et sites PGCE

- GCSE Mathematics Higher Level, Complete Revision & Practice*, Coordination Group Publications Ltd, [www.cgpbooks.co.uk](http://www.cgpbooks.co.uk).
- GCSE Mathematics Higher Level, The Revision Guide*, Coordination Group Publications Ltd, [www.cgpbooks.co.uk](http://www.cgpbooks.co.uk).
- Johnson, J. (2008) : *The Literacy Skills tests*, Exeter, Learning Matters Ltd.
- Patmore, M. (2000, 3<sup>rd</sup> ed. 2003) : *The Numeracy Skills Tests*, Exeter, Learning Matters Ltd.
- <http://www.tda.gov.uk/skillstests>
- <http://learningmatters.co.uk>

## **LM FLE 130 Grammaire française (Mme Leeman)**

L'idée que nous gardons de la grammaire depuis l'école élémentaire est souvent négative : règles arbitraires à apprendre par coeur, exercices sans intérêt, coupés de la réalité de la communication... Qui plus est, l'enseignement en reste largement traditionnel, ignorant le renouvellement qu'apporte la recherche contemporaine. L'objectif de ce cours est d'actualiser les connaissances du non-spécialiste, tout en lui montrant que la réflexion sur la langue suppose observation, raisonnement, interprétation, comme toute démarche scientifique, et qu'elle permet de voir d'un autre oeil les fameuses "fautes de français". Du point de vue de la didactique et de la pédagogie du FLE, il s'agit de fournir au futur enseignant les moyens d'évaluer les descriptions explicites ou implicites qui sont au fondement des enseignements proposés dans les méthodes et grammaires de référence.

Le programme porte sur la définition des « parties du discours », dites encore « classes de mots » ou « catégories » : comment caractériser le Nom, l'Adjectif, la Préposition, l'Adverbe, le Verbe – à propos du Verbe seront abordés les modes, aspects, temps, ainsi que la question de l'emploi des prépositions temporelles selon les temps (par exemple, comment expliquer que ne soit pas possible *\*pendant qu'il chanta*, ou comment justifier le présent *je suis toute petite* dans cette phrase dite par une femme de 50 ans : *Depuis que je suis toute petite, je souffre d'une allergie*).

### Evaluation

Contrôle continu: il sera proposé une démarche de résolution de problème afin de familiariser l'étudiant avec les méthodes d'investigation en sciences du langage. A partir d'un sujet commun à tous, chaque étudiant procède à une recherche personnelle, puis la confronte aux résultats de deux ou trois de ses camarades, enfin bénéficie de ce qu'a trouvé l'ensemble du groupe: l'ensemble lui permet de se faire une idée de l'hypothèse la plus appropriée pour traiter le problème: il remet au terme de ce parcours la réponse écrite à la question posée.

Trois types de travaux sont demandés; pour les deux premiers, plusieurs essais sont admis de la part de l'étudiant, seule la meilleure note étant gardée pour le calcul de la moyenne définitive: (1) un compte rendu de cours; (2) un exercice de démonstration grammaticale; (3) un travail de recherche en quatre étapes se déroulant sur l'ensemble du semestre : (a) documentation personnelle, (b) discussion en groupe, (c) exposé du groupe devant la classe, (d) réponse rédigée individuelle au problème posé.

### Bibliographie

Le cours portera essentiellement sur la définition des catégories (nom, verbe, mode, temps, aspect, déterminant...) et suppose le maniement des grammaires de référence, en particulier:

- Charaudeau, P. (1992) *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette
- Le Goffic, P. (1993) *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette
- Grevisse, M. & Goosse, A. (2008) *Le Bon Usage*, Paris-Bruxelles, De Boeck & Larcier (14e éd.)
- Leeman, D. (1994 rééd. 2002) *Grammaire du verbe français – des formes au sens*, Paris, Nathan
- Leeman, D. (2004) *Les déterminants du nom en français*, Paris, PUF

Riegel, M. & al. (2009) *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF (4e éd.)

Website

<http://www.danielle-leeman.com>

**LM FLE 140 Orientations en Fle : emplois organismes tendances** (3h/s, Mme Flament)

Ce cours, réservé aux étudiants du Master professionnel Fle, permet d'accueillir de nombreux spécialistes qui viennent exposer les tendances les plus récentes en matière :

- d'enseignement (méthodes et recherches en didactique, certifications, etc.) ;
- d'édition ;
- et d'organisation générale de l'enseignement du français comme langue étrangère.

Chaque intervention donne lieu à la rédaction d'un rapport d'une dizaine de pages hors annexes qui présente pour l'étudiant un double intérêt : rédactionnel (passage de l'oral à l'écrit) et informationnel (état des lieux sur un secteur ou un point précis).

Evaluation : Note au rapport d'intervention.

## Semestre 2

**LM FLE 210 Littérature française contemporaine** (M. Zard)

Le cours ambitionne de combiner une vue d'ensemble sur quelques tendances et mouvements représentatifs de la modernité (surréalisme, « nouveau théâtre », littérature engagée, nouveau roman et littérature oulipienne, autofiction...) et l'examen approfondi de quelques œuvres particulières.

Certains textes seront distribués sous forme de photocopies. Les œuvres que nous travaillerons seront les suivantes :

- la poésie moderne, d'Apollinaire à la Seconde Guerre mondiale, à partir d'un choix de textes fournis dans une anthologie au début de l'année.
- *Cahier d'un retour au pays natal* d'Aimé Césaire (éd. Présence Africaine).
- *L'étranger* de Camus (éd. Gallimard, Folio)
- *Rhinocéros* d'Ionesco (éd. Gallimard, Folio).
- *Enfance* de Nathalie Sarraute (éd. Gallimard, Folio).

**A lire pendant les vacances : les 4 ouvrages *supra*.**

**LM FLE 211 Cultures, civilisation et Fle** (Mme Delahaie)

Cet EC qui s'adresse spécialement aux étudiants du Master 1 Fle vise à les sensibiliser à la problématique de l'enseignement/apprentissage de la culture et de l'interculturel dans le champ du FLE. On fera le point sur les tendances anciennes et récentes en matière d'enseignement de la culture en cours de langue. On abordera ensuite différentes manières de concevoir culturel et interculturel, en allant d'une approche macro –les stéréotypes- à une approche micro dans la langue (de la pragmatique interculturelle aux stéréotypes en linguistique).

Evaluation : réalisation d'activités en atelier et élaboration de dossiers.

Bibliographie :

Abdallah-Preteceille, M. (1999) : *L'éducation interculturelle*, Que sais-je ?

Beacco, J.-C. (2000) : *Les dimensions culturelles des enseignements de la langue. Des mots aux discours*, Paris, Hachette.

Byram, M. (1992) : *Culture et éducation en langue étrangère*, Paris, LAL/Credif/Hatier.

Zarate, G. (1993) : *Représentations de l'étranger et didactique des langues*, Paris, Didier/Crédif.

**LMFLE212 Littérature et voyage (XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup>), fiction et savoir** (M. Laborie)

Le cours offrira un panorama de ce que l'on appelle communément la littérature de voyage. Ces textes posent de manière spécifique le problème de l'altérité et de sa mise en texte. Les cinq premières séances seront consacrées aux récits de voyages réels, d'Hérodote à Nicolas Bouvier. Les cinq séances suivantes permettront d'aborder les récits de voyage fictionnels dont l'histoire est parallèle au premier corpus, d'Homère à la période contemporaine. Les deux dernières séances seront dédiées à une analyse croisée des deux séries.

Le cours s'appuiera sur une sélection de textes qui sera fournie lors de la première séance sous la forme d'un petit livret.

**Textes critiques**

Gannier Odile, *La Littérature de voyage*, Paris, Ellipses, 2001

Gomez-Géraud Marie-Christine, éd., « Les modèles du récit de voyage », *Littérales*, n°7, Paris X-Nanterre, 1990.  
Hartog, François, *Le miroir d'Hérodote. Essai sur la représentation de l'autre*, Paris, Gallimard, 1980.  
Mesnard Jean et Niderst Alain éd, *Les récits de voyage*, Paris, Nizet, 1986.  
Moura Jean-Marc, *L'Europe littéraire et l'ailleurs*, P.U.F., 1998.  
Wolfzettel Friedrich, *Le discours du voyageur. Pour une histoire littéraire du récit de voyage en France, du Moyen-Âge au XVIIIe siècle*, Paris, P.U.F., 1996.  
*Littérales*, 1990, n°7, *Les modèles du récit de voyage*

### **Quelques récits de référence à déguster pendant les vacances**

Hérodote, *Histoires*, Belles lettres, 1983  
**Léry, Jean de, *Histoire d'un voyage fait en terre de Brésil*, Livre de poche, 1994**  
Lévi-Strauss, Claude, *Tristes tropiques*, Plon, 1955  
**Bouvier, Nicolas, *L'usage du monde*, Payot, 2001**  
Michaux, Henri, *Ecuador*, Gallimard, 1990  
Sterne, Laurence, *Voyage sentimental*, Rivages, 2009  
De Maistre, Xavier, *Voyage autour de ma chambre*, GF, 2003  
Conrad, Joseph, *Au cœur des ténèbres*, Gallimard, 1948  
Swift, Jonathan, *Les voyages de Gulliver*, Folio, 2003  
Homère, *l'Odyssée*, Livre de poche, 1974  
Marco Polo, *Le devisement du monde*, La découverte, 2004

**NB : les ouvrages en gras (Léry et Bouvier) devront avoir été lus intégralement pour le début du second semestre**

### Evaluation

Un partiel de 2h + un devoir à la maison sur la première partie du cours.

### **LM FLE 220 Phonétique pour le FLE 2 (M. Klein)**

Ce second volet de la formation phonétique-phonologique introduit aux concepts et aux méthodes qui sous-tendent les progressions phonétiques étudiées au 1<sup>er</sup> semestre. Les principaux thèmes abordés seront :

- concepts d'analyse : phonème, système d'oppositions distinctives, allophones et conditionnement contextuel, structure syllabique ;
- méthode et techniques d'analyse : analyse distributionnelle appliquée à la forme phonique ;
- questions phonologiques contrastées du français et de l'anglais : système phonémique du français ; problème posé par le français aux locuteurs de langues accentuelles (tension articulatoire, isochronie syllabique, confusion accent/intonation ; faits d'enchaînement en liaison et élision) ; problèmes spécifiques de schwa, de /y/, de /r/, des voyelles nasales ; structure et fonctionnement syllabiques du français ;
- questions d'apprentissage : son *versus* phonème et positions relatives du locuteur natif et de l'apprenant étranger vis-à-vis de la forme phonique d'une langue ; écriture mentale du son et réévaluation du rapport « oral »/« écrit ».

### Evaluation

Contrôle continu : exercices de phonétique et de phonologie du français

### Bibliographie

#### *Phonétique :*

Lieberman, P. et S. E. Blumstein : *Speech Physiology, speech perception and acoustic phonetics*, Cambridge Studies in Speech Science and Communication, Cambridge University Press, Cambridge

Catford, J. C. (2001) : *A Practical Introduction to Phonetics*, Oxford Textbooks in Phonetics, Second Edition, Oxford University Press

*Phonologie* : les ouvrages seront indiqués au fur et à mesure des progressions.

### **LMFLE221 Francophonies littéraires – Caraïbe (Mme Frémin)**

Le cours propose une introduction aux francophonies littéraires. Il s'agira d'abord de fournir quelques repères historiques et culturels pour aboutir à un rapide panorama général : on cernerá l'émergence et les définitions de la notion de « francophonie(s) » ; on repérera, géographiquement et sociologiquement, l'implantation du français dans le monde et la variété de ses greffes et des situations institutionnelles où elles s'implantent. Puis le cours s'intéressera plus particulièrement aux littératures francophones de la Caraïbe dont on interrogera les spécificités, les enjeux, le contexte et les modalités d'émergence et dont on présentera les dynamiques de création et les mouvements représentatifs dans une perspective diachronique. On abordera également ces littératures par la présentation d'auteurs – de leur parcours et de leur œuvre – propres à en éclairer l'histoire et les orientations. On entrera enfin dans ces littératures par les textes – théoriques et littéraires. Le questionnement du rapport à la langue des écrivains francophones constituera un axe de réflexion privilégié.

### **Lectures à faire pendant les vacances :**

Césaire Aimé, *Une Tempête. D'après La Tempête de William Shakespeare. Adaptation pour un théâtre nègre*, (1969), Éditions du Seuil, coll. "Points". (Pour accompagner cette lecture du poète martiniquais, on peut lire *Nègre, je suis, Nègre je resterai. Entretiens avec Françoise Vergès*, Paris, Albin Michel, Itinéraires du savoir, 2005 – lecture non obligatoire)

Zobel Joseph, *La Rue Case-nègres*, (1950), Présence africaine, 2000.

Bernabé Jean, Chamoiseau Patrick, Confiant Raphaël, *Éloge de la créolité*, Paris, Gallimard, 1989.

Roumain Jacques, *Gouverneurs de la rosée*, (1944), Montréal, Mémoire d'encrier, 2004.

Trouillot Evelyne, *Rosalie l'Infâme*, Dapper, 2004.

Le cours convoquera également : *Cahier d'un retour au pays natal* d'Aimé Césaire et l'*Anthologie de la poésie nègre et malgache* de L. S. Senghor (textes poétiques lus et interrogés ensemble en cours. Il est souhaitable que les étudiants disposent du premier, un exemplier sera distribué pour le second)

**Autres lectures indicatives (lire – en plus des 4 précédents – l'un de ces textes – au choix – pendant les vacances) :**

Chamoiseau Patrick, *L'esclave vieil homme et le molosse*, Gallimard, 1997. *Un dimanche au cachot*, Gallimard, 2009, réédition folio, 2011.

Conde Maryse, *La migration des cœurs*, (1995), Livre de poche, 1998. *Moi Tituba sorcière... Noire de Salem*, (1986), Folio Gallimard, 2005.

Glissant Édouard, avec Leupin. *Entretiens de Bâton Rouge*, Gallimard, 2008 / *L'imaginaire des langues* (entretiens avec Lise Gauvin)

Laferrère Dany, *Comment faire l'amour avec un nègre sans se fatiguer*, Serpent à plumes, 1999/ *L'Enigme du retour*, (2009), Le Livre de poche, 2011.

Consulter quelques chapitres de PRICE-MARS Jean, *Ainsi parla l'Oncle*, (1928), Paris, Mémoire d'Encrier, coll. « Essais », 2009.

Pineau Gisèle, *L'exil selon Julia* (1996), Le livre de poche, 2010 / *Mes quatre femmes*, Philippe Rey, 2007.

Evaluation

Devoir sur table de 2h (questions de cours articulant problématiques, auteurs et œuvres vus en cours).

**LM FLE 230 Faits de langue à orientation Fle/NQT (Mme Leeman)**

Le cours poursuit la réflexion entamée en *Grammaire française* (LMFLE130) selon les mêmes objectifs, mais en s'attachant au domaine des fonctions et aux relations entre « phrase simple » et « phrase complexe » (cette distinction même sera questionnée), et en particulier entre les traditionnelles catégories « préposition », « conjonction », « adverbe ». L'attention est particulièrement portée sur le comportement des formes et l'interprétation possible de leurs propriétés (par exemple, ce qui fait que certains verbes construisent leur complément avec la préposition *à* et d'autres avec la préposition *de*, et que certains étrangers sont susceptibles d'énoncer *J'essaie à travailler*).

Ce cours visera en particulier à préparer les étudiants PGCE candidats à une année de NQT à répondre à toutes les questions sur le français qui leur sont fréquemment posées par les employeurs britanniques lors des entretiens de candidature à une année de NQT, par exemple : pourquoi, selon la grammaire, *avant que* est-il suivi du subjonctif mais *après que* de l'indicatif, et pourquoi *après que* est-il de plus en plus employé suivi du subjonctif ? Comment enseigner à des anglophones le fait qu'en français on dise *Je veux que tu partes* et non *\*Je veux toi partir* ? Pourquoi *espérer* est-il suivi de l'indicatif : *J'espère que tu es content*, tandis que *souhaiter* entraîne le subjonctif : *Je souhaite que tu sois content* ? Quelle est la différence entre *Il est absent parce qu'il est malade* / *Il est absent car il est malade* ? Est-ce que *aller au coiffeur* est vraiment une « faute » face à *aller chez le coiffeur* ? Etc.

Le contrôle continu consistera en une recherche menée par les étudiants, selon trois étapes successives: individuelle, par petits groupes, collective, donnant lieu à un texte écrit selon les normes scientifiques en vigueur.

Bibliographie (non exhaustive)

Tomassone, R. et al. (2001) : *Une langue: le français*, Paris, Hachette, coll. « Grands repères culturels ».

Leeman, D. (1994) : *Les fautes de français existent-elles?*, Paris, Le Seuil.

Leeman, D. (1993) : *La Grammaire ou la Galère?*, Paris, Bertrand-Lacoste et INRP Midi-Pyrénées.

Englebert, A. (2002) : *300 QCM de grammaire française*, Bruxelles, De Boeck & Larcier, Dpt. Duculot.

Website

<http://www.danielle-leeman.com>

**LM FLE 240 - Enseignement/apprentissage du FLE : méthodologies et méthodes (Mme Delahaie)**

Objectifs

- Se repérer dans les différents courants de la didactique des langues et des cultures étrangères et en particulier du français, qui sera analysé en tant que langue étrangère ou seconde.
- Analyser une « méthode de FLE » en fonction de critères objectifs.

- Développer la compétence de communication langagière des apprenants dans l'action.
- Construire un parcours de progression en tenant compte de critères et de contraintes.

#### Contenus

- Histoire et évolution des constructions méthodologiques en didactique des langues et des cultures étrangères
- Evolution historique dans l'enseignement/apprentissage du FLE : analyse des différents courants à travers les « méthodes de FLE » qui les ont caractérisés.
- La perspective actionnelle du « Cadre européen commun de référence pour les langues »
- Impact sur les nouvelles « méthodes de FLE » et les outils périphériques
- L'éclectisme en didactique des langues/cultures étrangères: le recours au document authentique : son utilisation et sa didactisation en situation d'apprentissage.
- L'évaluation et les certifications en FLE

Evaluation : un devoir sur table (2 heures)

#### Bibliographie

**Les étudiants qui n'ont pas suivi le parcours Fle de licence doivent impérativement lire pendant les vacances l'un des trois ouvrages suivants :**

Bertocchini, P. & E. Costanzo (2008) : *Manuel de formation pratique pour le professeur de FLE*. Paris, CLE International.

Ou Courtillon, J. (2003) : *Elaborer un cours de FLE*. Paris, Hachette (Coll. F.).

Ou Desmons, F. et al. (2008) : *Enseigner le FLE (Français Langue Etrangère) : Pratiques de classe*. Paris, Belin.

#### Bibliographie du cours

*Cadre européen commun de référence pour les langues: apprendre, enseigner, évaluer*. Paris, Didier.

Chauvet, A. et al. (2007) : *Référentiel pour le Cadre européen commun de référence*. Paris, CLE International.

Cuq, J.-P. & I. Gruca. (2002) : *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*. Grenoble, PUG.

Cuq, J.-P. (éd., 2003) : *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*. Paris, ASDIFLE / CLE International.

Germain, C. (1993) : *Evolution de l'enseignement des langues : 5000 ans d'histoire*. Paris, CLE International.

Goullier, F. (2006) : *Les outils du conseil de l'Europe en classe de langue, Cadre européen commun et Portfolios*. Paris, Didier

Pendanx, M. (1998) : *Les activités d'apprentissage en classe de langue*. Paris, Hachette (Collection F.).

Porcher, L. (2004) : *L'enseignement des langues étrangères*. Paris, Hachette.

Puren, Chr. (2006) : *De l'approche communicative à la perspective actionnelle*, in *Le Français dans le monde*, 347, pp. 37-40. Paris, CLE International / FIPF.

Puren, Chr. (1988) : *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*. Paris, CLE International (téléchargeable sur le site APLV-Langues Modernes)

Puren, Ch. (2009) : *La perspective actionnelle et l'approche par les tâches en classe de langue*, in *Le Français dans le monde, Recherches et Applications*, CLE International / FIPF.

Richard, J & T, Rodgers (2005): *Approaches and Methods in Language Teaching*, Cambridge University Press.

Rosen, E. (2007) : *Le point sur le Cadre européen de référence pour les langues*. Paris, CLE International.

Tagliante, Chr. (2009) : *L'évaluation et le Cadre européen commun*. Paris, CLE International

## 8. ENSEIGNEMENTS DU MASTER 2

- Le PGCD (code Apogée : L5 PGCD VET 121, code diplôme : LM2AFLE) se déroule à l'étranger.
- Le parcours FLIE (code Apogée L5 FLIE VET 121, code diplôme LM2AFLE) est un parcours en présentiel à Nanterre.

### Semestre 3 Parcours FLIE (Français Langue d'Intégration et d'Entreprise), L5 FLIE

#### LM FSM 905

Type d'UE	Intitulé de l'unité d'enseignement	H/S	Ects
Disciplinaire LM EUD 310	<b>Français langue d'intégration et langue d'entreprise</b> : 3 EC obligatoires		
	LM FLE 310 Tice et e-learning (X, CM)	2h	3
	LM FLE 311 Français et langues étrangères dans l'entreprise (Mme Delahaie, CM)	2h	3
	LM FLE 312 Compétences clés en contexte professionnel (X, CM)	2h	3
Disciplinaire LM EUD 321	<b>Spécifique Français Langue d'intégration</b> : 2 EC obligatoires		
	LM FLE 322 Français langue d'intégration des migrants en Fce (Mme Delahaie, CM)	2h 2h	6 3
	LM FLE 323 Enjeux démocratiques : droits du citoyen, principes fondamentaux (Mme Krulic, CM)		
Disciplinaire LM EUD 331	<b>Connaissance de la langue 3</b> : 1 EC obligatoire		
	LM FLE 321 Bizareries du français (Mme Flament, CM)	2h	6
Transversal LM FUT 340	LM FLE 341 Relations contractuelles dans le travail (X, CM)	2h	3
Transversal LM FUT 350	Langue vivante étrangère à choisir à l'UFR de langues	2h	3
	Ou Grammaire française (Mme Leeman)	2h	3
<b>Total</b>		<b>16h</b>	<b>30</b>

### Semestre 4 Parcours FLIE

#### LM FSM 906

Type d'UE	Intitulé de l'unité d'enseignement	H/S	Ects
Disciplinaire LM EUD 420	LM FLE 409 Stage (315h)		25,5
Disciplinaire LM EUD 430	LM FLE 412 Compétences professionnelles du formateur FLIE (Mme Delahaie, CM)		4,5

Volume horaire global : 216h + stage (280h)

## DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

L'ordre d'apparition des cours suit l'ordre adopté dans la maquette présentée à la page précédente.

### Semestre 3

#### LM FLE 310 TIC et e-learning (X)

Ce cours a pour objectif de familiariser l'étudiant avec les TIC (technologies de l'information et de la communication) dans son travail d'enseignant en FLE/FLI.

La question centrale sera celle de savoir quelles peuvent être la plus-value et l'utilité didactiques des nouvelles technologies pour l'apprentissage des langues et des compétences clés. On ne vise donc pas les technologies en tant que telles, mais les applications didactiques réellement utiles. Il suffit d'avoir une expérience de base d'utilisateur final des logiciels les plus courants (navigateur Internet, traitement de texte) pour suivre ce cours.

Ce cours proposera :

- un repérage des produits de formation e-learning ou d'autoformation existant sur le marché, notamment pour l'acquisition de compétences clés ou de français ;
- de définir une démarche de formation en intégrant les TIC aux supports de formation (notamment dans une démarche qui vise à articuler l'apprentissage en salle de cours et en situation sociale et professionnelle et à articuler apprentissage individuel (guidé) et enseignement collectif ;
- de travailler sur l'usage des TIC à des fins d'intégration, d'insertion sociale et professionnelle et d'éducation avec tous les publics accueillis ;
- de bâtir des situations d'apprentissage liées à la prise de contact avec les structures de recherche d'emploi, d'orientation, d'insertion économique mais aussi avec les employeurs.

L'étudiant sera mis en situation de recherche et de visite de sites Internet et il participera à des travaux de groupe.

#### LM FLE 311 Français et langues étrangères pour l'entreprise (Mme Delahaie)

Ce cours propose une initiation à l'ingénierie pédagogique et vise à préparer les étudiants à la création de programmes d'enseignement en fonction d'un public précis et de contraintes spécifiques, liées à l'organisation d'une entreprise.

Il permettra aux étudiants de mettre en scène tous les acteurs impliqués dans la mise en place d'un parcours de formation linguistique en milieu professionnel, aussi bien du côté de l'apprenant et de son management que du côté de l'organisme de formation.

Seront ainsi abordées les différentes étapes et outils de l'ingénierie pédagogique qui visent, entre autres, à l'élaboration d'un cahier des charges.

#### Bibliographie :

- Ardouin, T. (2003/2006) : *Ingénierie de formation pour l'entreprise*, Paris, Dunod.  
Carré, P. et Caspar, P. ; (dir.) (1999/2004) : *Traité des sciences et techniques de la formation*, Paris, Dunod.  
Dennery, M. (1999/2006) : *Piloter un projet de formation. De l'analyse de la demande au cahier des charges*, Paris, ESF.  
Flament-Boistrancourt, D. et Libert, Ch. (2006) : « Formations en langues en entreprise à grande échelle : une réponse de type industriel », *Revue française de linguistique appliquée*, XI/1, p.85-102.

#### LM FLE 312 Compétences clés en contexte professionnel (X)

Ce cours a pour objectif de développer les compétences des futurs formateurs, coordinateurs ou responsables pédagogiques pour concevoir et évaluer des actions de formation ou des dispositifs maillant l'enseignement/apprentissage de la langue, le développement d'autres compétences clés et les situations professionnelles.

Ce cours présentera :

- la définition et l'évolution des notions à maîtriser : *alphabétisation, illettrisme, , savoirs de base, compétences de base, compétences clés ... de quoi parle-t-on ?*
- l'évolution et les enjeux de la formation professionnelle dans le cadre de la formation tout au long de la vie ;
- l'identification des principaux acteurs de la formation tout au long de la vie et les dispositifs mis en place ;
- les enjeux des compétences clés pour les entreprises ;
- l'identification et la mesure des besoins de formation des publics afin de mettre en œuvre des formations à visée d'insertion professionnelle (qu'il s'agisse d'un public scolarisé dans la langue maternelle ou d'un public scolarisé en langue française) ;

- le montage et le suivi d'actions de formation pour un public migrant ne maîtrisant pas suffisamment la langue française et/ou les compétences clés.

Les apports théoriques de ce cours seront illustrés par une présentation et une analyse de dispositifs de formation à visée professionnelle maillant l'acquisition de compétences clés et/ou langagière et de connaissances professionnelles (dispositifs FOS et compétences clés en situation professionnelle).

Évaluation : un devoir sur table (2 heures)

### **LM FLE 322 Français langue d'intégration (FLI) aux migrants en France<sup>1</sup> (Mme Delahaie)**

Le Fli répond à la demande de formation en langue française des adultes migrants dont le français n'est pas la langue maternelle ou première, qui peuvent être peu ou pas lecteurs/scripteurs et qui souhaitent s'installer durablement en France. Il vise de façon conjointe la maîtrise d'un usage quotidien de la langue et doit faciliter l'insertion dans la société française.

L'objectif de ce cours est de permettre aux formateurs et aux coordinateurs de s'approprier la démarche d'enseignement /apprentissage du Fli pour concevoir et animer des actions de formation des adultes immigrés en France à des fins d'intégration sociale, économique et citoyenne .

Ce cours présentera :

- l'évolution de la politique linguistique de l'immigration et de l'intégration des migrants en France ;
- les exigences du label Fli pour les organismes de formation, de l'agrément pour les associations ;
- les compétences attendues du formateur et du coordinateur Fli ;
- les objectifs et contenus spécifiques d'une formation Fli ;
- la situation didactique en Fli : la démarche d'enseignement /apprentissage du français en immersion en milieu homoglotte ;
- le travail sur l'alphabétisation avec des adultes migrants faiblement scolarisés
- les évaluations des compétences et des acquis et notamment la mise en place de scénarios d'évaluation de la compétence langagière de communication orale aux niveaux A1, A2 et B1 du CECR ;

Les apports théoriques seront complétés de travaux de groupes afin que chaque participant crée sa « boîte à outils ».

Évaluation : un devoir sur table (2heures) et un dossier didactique.

### **LM FLE 323 Enjeux démocratiques : droits du citoyen, principes fondamentaux (Mme Krulic)**

Ce cours se propose d'aborder dans une perspective pluridisciplinaire (histoire, sociologie, philosophie politique), critique et comparatiste quelques débats contemporains afin d'en éclairer les origines intellectuelles et historiques. Parmi les thèmes abordés : la construction des identités nationales (les conceptions de la nation, la citoyenneté, le multiculturalisme, le « souverainisme », le « modèle républicain français » et ses principes, les mythes fondateurs), la problématique de la démocratie libérale et de l'Etat de droit.

#### Bibliographie

Un certain nombre de textes fondamentaux photocopiés seront distribués en début de semestre.

Pour avoir une vue synthétique et actuelle, les publications de la Documentation française sont utiles, soit les « Cahiers français » (par ex. N° 336 "Les valeurs de la République", 2007 ; N° 342 "L'identité nationale", 2008 ; N° 352 "La France au pluriel", 2009) ou la collection « Problèmes politiques et sociaux ».

Pour approfondir, quelques idées :

Berstein, Serge, *Les cultures politiques en France*, Seuil, 1999

Citron, Suzanne, *Le Mythe national ; histoire de la France revisitée*, Ed. de l'Atelier, 2008

Krulic, Brigitte, *La Nation, une idée moderne*, Ellipses, 1999

Nora, Pierre, *Les Lieux de mémoire*, Gallimard 1984-1986

Ozouf, Mona, *L'Ecole, l'Eglise et la République 1871-1914*, Seuil, 1982

Renan, Ernest, *Qu'est-ce qu'une nation ?* et autres textes (édit. par J. Roman), Presses Pocket, 1992

Schnapper Dominique, *La Communauté des citoyens. Sur l'idée moderne de nation* Gallimard 1994

Thiesse, Anne Marie, *La création des identités nationales, Europe XVIIIe-XXe siècles*, Le Seuil, Points histoire, 1999

#### Plan des cours

##### Première partie : nation, nationalité, citoyenneté

##### **I Qu'est-ce qu'une nation ? Question corrélée : Qu'est-ce qu'un peuple ?**

---

<sup>1</sup> La labellisation des organismes de formation (décrets n° 2011-1265 et 1266 du 11/10/11, inscrits au Conseil d'Etat) dispensant un enseignement du français aux migrants, exige qu'un certain nombre de formateurs ait un Master 2 FLE, où le FLI (français langue d'intégration) soit reconnu comme spécialité (comme le Parcours FLI de Paris Ouest).

- A Les 2 grandes conceptions idéal-typiques de la nation
- B La Nation, politique ou culturelle, idée de la modernité
- C Le processus de nationalisation des sociétés et la « tyrannie du national » (G. Noiriel)

## **II Les fondements du modèle républicain français**

- A L'assimilation entre nationalité et citoyenneté
- B L'Etat-nation
- C Unité et indivisibilité de la République, forme institutionnelle de l'Etat-nation

## **III Les modalités de l'intégration républicaine**

- A « L'exception française » : un Etat fort sur une réalité anthropologique diversifiée
- B Ecole, conscription, droit de la nationalité
- C La laïcité et la « morale républicaine »

## **IV Evolutions et adaptations du modèle**

- A Les remises en cause de la souveraineté absolue et du principe d'unicité
- B La « reconnaissance des diversités » : débats, enjeux politiques et sociétaux

## **Deuxième partie : L'idée de démocratie**

### **I L'égalité des conditions : la démocratie sociologique (Tocqueville)**

- A Société individualiste, société holiste
- B Les débats autour des modèles universaliste/différentialiste (particulariste)

### **II La démocratie politique (libérale représentative)**

- A La démocratie libérale représentative et l'Etat de droit
- B Les problèmes théoriques et pratiques de la « représentation » du peuple ?
- C Le populisme
- D Les mouvements et idéologies antidémocratiques

## **LM FLE 330 Syntaxe et sémantique (Mme Leeman)**

Le cours est centré sur les prépositions – problème bien connu dans l'enseignement-apprentissage du français comme langue étrangère. On regarde les différentes théories en présence (la préposition est-elle un simple outil syntaxique / un mot grammatical / un lexème comme n'importe quel autre mot ?) et ce qui en découle pour le choix de la définition et ses conséquences méthodologiques. L'hypothèse adoptée est que (1) la préposition a une identité sémantique propre, (2) accessible par le biais d'une analyse syntactico-distributionnelle, (3) à compléter par la prise en considération de la situation d'énonciation.

### **Evaluation**

Contrôle continu: trois types de travaux sont demandés; pour les deux premiers, plusieurs essais de la part de l'étudiant sont admis, seule la meilleure note étant gardée pour la moyenne définitive: (1) compte rendu d'article, exposé devant la classe; (2) exercice de problématisation : définir les attendus d'un problème que révèle l'observation d'un corpus; (3) travail de recherche conduit en quatre temps: (a) recherche individuelle, (b) confrontation des découvertes et hypothèses par petits groupes, (c) exposé devant le reste de la classe des conclusions du groupe, (d) rédaction de la réponse selon les modalités du discours scientifique.

### **Bibliographie**

- Grands dictionnaires de langue (*Trésor de la langue française / Grand Robert de la langue française / Grand Larousse de la langue française*)
- Revue *Langue française* : *Enigmatiques prépositions*, vol. 157 (2008).
- Revue *Modèles linguistiques* : *La Préposition en français* I, II, III, vol. 53 (2006), 54 (2006), 55 (2007)
- Vandeloise, Cl. (1986) *L'Espace en français*, Paris Le Seuil.

### **Website**

<http://www.danielle-leeman.com>

## **LM FLE 321 Linguistique pour le FLE : bizarreries du français (Mme Flament)**

Ce cours vise à faire acquérir à l'étudiant la maîtrise de propriétés linguistiques qui lui permettront de comprendre les phénomènes à l'œuvre dans nombre de bizarreries du français, sources de difficulté pour le traducteur, l'enseignant et l'apprenant de français langue étrangère.

Points traités :

- les constructions sans article : *le peuple de France* vs *la population de la France*, *pêcheurs de Bretagne/pêcheurs d'Islande*, *donner l'ordre/ordre*, *être médecin/un médecin* ...
- les oppositions temporelles : imparfait/passé, *an/année*, *longtemps/longuement*.

Evaluation : 1 devoir sur table de 2h

### Bibliographie

- Anscombe, J.-Cl. (1990a) : Article zéro et structuration d'événements, in M. Charolles, J. Jayez & S. Fisher (éds.), *Le discours: représentations et interprétations*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy (Coll. « Processus discursifs »), 265-305.
- Anscombe, J.-Cl. (1990b) : « L'opposition *longtemps/longuement* : durée objective et durée subjective », in *Langue française*, 88, Larousse, Paris, p. 90-116.
- Anscombe, J.Cl. (1992) : « Imparfait et passé composé : des forts en thème/propos », in *L'information grammaticale*, 55, p. 43-53.
- Anscombe, J.-Cl. & D. Flament (2010) : « Détermination et noms de pays en français contemporain : morphophonologie ou sémantique », in *Revue romane*, Amsterdam, John Benjamins Publishing Compagny.
- Flament-Boistrancourt, D. (1994) : « Remarques sur un petit couple rebelle : *an/ année* », in *Langue française*, 103, « Le lexique : construire l'interprétation », Paris, Larousse, p. 56-67.
- Kupferman, L. (1991) : « Structure événementielle de l'alternance *un/ø* devant les noms humains attribués », in *Langages*, 102, Paris, Larousse, p. 52-75.
- Riegel, M. & al. (2009) *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF (4e éd.)

### **LM FLE 341 Relations contractuelles dans le travail (X)**

Ce cours vise à faire prendre connaissance aux futurs formateurs

- des politiques et des lois (françaises et européennes) régissant le droit à la formation professionnelle et à la formation tout au long de la vie de tous les citoyens ;
- du droit des étrangers et les modalités d'acquisition de la nationalité française ;
- de la politique et des lois concernant l'inclusion sociale et économique de tous les citoyens et portant notamment sur la non-discrimination et l'égalité des chances ;
- des grandes lois et grands textes qui constituent les droits et les devoirs des citoyens ;
- du monde du travail : quelques notions sur le fonctionnement des différents types d'entreprise, initiation au code du travail ainsi qu'aux droits et devoirs des salariés.

Une bibliographie sera donnée en cours.

### **LM FLE 412 Compétences professionnelles du formateur FLIE (Mme Delahaie)**

Ce cours a pour objectif d'accompagner l'étudiant dans sa recherche de stage et la méthodologie d'écriture de son rapport.

## 9. STAGES

Les stages sont régis par la loi n°2006-396 du 31 mars 2006 modifiée par la loi n°2009-1437 du 24 novembre 2009 (voir en particulier l'article 30 qui prévoit une gratification obligatoire lorsque la durée du stage dépasse 2 mois consécutifs), les décrets d'application n°2006-1093 du 29 août 2006, n°2008-96 du 31 janvier 2008, n°2009-885 du 21 juillet 2009 et n° 2010-956 du 25 août 2010 (qui définit les modalités d'intégration du stage à un cursus pédagogique).

Conformément à ces dispositions, la durée du stage du parcours FLIE du Master 2 de Nanterre a été fixée à 315h

### ☺ Stages du parcours *FLIE*

#### *Contenu du stage*

La durée minimale du stage est de 2 mois, mais pourra s'étendre sur une période plus longue en fonction du contrat avec la structure d'accueil. Le stage devra, avant le départ de l'étudiant, avoir fait l'objet d'un projet écrit, qui aura reçu l'assentiment de l'enseignant responsable.

Le stage peut porter sur l'un et/ou l'autre des points suivants :

- **l'animation pédagogique** (observations et pratiques de classe, expérimentation de matériel pédagogique, etc.) ;
  - **l'ingénierie pédagogique** (élaboration de matériel didactique, de scénarios pédagogiques, recherche et didactisation de documents authentiques, veille didactique, conception de scénarios d'évaluation des compétences ...)
  - **l'ingénierie de formation** (administration, gestion, organisation, élaboration d'un dispositif, mise en place d'un curriculum, suivi partenarial, aide au maillage territorial ...)
  - **l'édition de matériel pédagogique**, d'outils de formation ou d'évaluation destinés à l'apprentissage du français;
  - **l'utilisation des TICE** (technologies de l'information et de la communication dans l'éducation) dans l'enseignement du français aux migrants ou aux publics non ou peu scolarisés, non ou peu lecteurs scripteurs ;
- ...

Le stage donne lieu à la rédaction d'un rapport de 70 à 80 pages. L'organisation du stage dépend des perspectives d'activité, des besoins et des intérêts de l'étudiant ainsi que des possibilités matérielles (temps, déplacements et calendrier) de l'étudiant et de la structure d'accueil.

Le contenu du stage est articulé avec les contenus des enseignements du Master 2, de façon à ne pas réduire l'expérience à une application, mais à alimenter la réflexion et la formation menées dans les enseignements proprement dits.

#### *Organisation du stage*

Le stage est en principe effectué au cours du quatrième semestre du Master, mais peut débuter au cours du troisième semestre, s'il se déroule sur les journées n'empêchant pas l'assiduité aux cours dispensés. Aucun stage effectué hors inscription en Master et non convenu avec les responsables pédagogiques de ce parcours ne pourra être pris en compte.

Le stage est réalisé individuellement mais peut, dans certains cas, se faire en binôme. Un rapport pour deux pourra être rendu mais les étudiants du binôme constitué lors du stage pourront, dans certains cas, choisir de rendre chacun un rapport individuel.

#### **Chaque stage se déroule selon les modalités suivantes :**

- ◆ choix d'un stage par l'étudiant après contact avec la structure d'accueil et accord des responsables pédagogiques de Nanterre ;
- ◆ rédaction d'un **projet de stage** remis aux responsables pédagogiques de Nanterre et à l'organisme d'accueil, comportant, entre autres : organisme d'accueil, lieu, dates, durée, nom du maître de stage, nature du stage, objectif visé, etc.) ;
- ◆ établissement d'une **convention de stage** entre l'Université de Paris Nanterre (Crefop) et l'organisme d'accueil, visé par les responsables du Master FLE ;

- ◆ rédaction d'un rapport terminal de 70 pages environ, hors annexes. Un exemplaire de ce rapport est, **après accord des responsables pédagogiques de Nanterre**, remis à l'organisme d'accueil. L'autre est conservé dans les archives du bureau du Master FLE.

L'accord établi avec les structures d'accueil repose sur un principe coopératif : les stagiaires ne constituent pas des observateurs livrés à eux-mêmes, ni des apprentis à informer sans mise à l'œuvre ; ils doivent au contraire collaborer aux tâches en cours de façon à apporter un concours effectif aux activités de l'organisme d'accueil et à faire en apprenant, en même temps qu'ils apprendront en faisant. Ce principe, outre son intérêt formatif, donne aux stagiaires la possibilité de faire valoir des aptitudes professionnelles dans un secteur d'activité et, éventuellement, de pouvoir justifier par la suite de savoir-faire acquis par la pratique.

### ***Validation des stages***

Le rapport de stage est noté sur 20 et représente 25.5 Ects

Le module Compétences professionnelles (LM EUD 430), qui comporte entre autres une présentation du projet de stage, représente 4,5 Ects et reçoit la même note que le rapport de stage.

## **Critères d'évaluation des rapports de stage**

**Le rapport sera apprécié sur la base des éléments suivants :**

- pertinence de l'analyse du contexte (pays, entreprise, école, organisme ....) par rapport à la situation de stage
- nature des responsabilités exercées, autonomie, prise d'initiative, création de contenu ou mise en place de procédures, ....
- clarté de l'exposé, structure du rapport, niveau de langue, présentation du rapport (texte, sommaire, annexes ...), présence d'exemples concrets et analysés de la participation de l'étudiant.
- analyse et prise de recul sur les situations rencontrées, les responsabilités exercées, les méthodes et pratiques de gestions observées, les technologies utilisées ...

**Pour les différentes composantes du stage, il conviendra d'aborder :**

### **La contextualisation du stage**

*Pour l'ensemble du rapport :*

- Le contexte linguistique et géopolitique (joindre des cartes)
- L'institution ou la structure d'accueil :  
statut dans le pays  
horaires, instructions officielles, programmes  
statut des enseignants et du personnel  
nature du public

Dans le cas d'un stage effectué en entreprise : brève description économique et organisationnelle de l'entreprise, et analyse de la politique linguistique de l'entreprise au regard de sa situation en France et à l'étranger.

Dans le cas d'un stage effectué dans un organisme de formation offrant des actions de formation aux migrants en France : brève description économique et organisationnelle de la structure, et analyse du dispositif et des actions de formation.

### **L'analyse pédagogique et didactique des séquences (séances) d'enseignement/apprentissage observées et réalisées.**

#### **1. Observation**

- *Avant l'observation (ou après)*
- L'enseignant : statut, parcours, formation ;
- Le groupe d'apprenants : motivations, besoins,
- Les différents types de cours dispensés ou utilisés : multimédia, e-learning, distanciel/présentiel ;
- La méthodologie, les méthodes ou démarches utilisées ;
- L'objet d'enseignement : intégration des migrants, français des professions, cours de langue (grammaire, oral ...)
- Le système d'évaluation ;
- ...
- *Pendant l'observation*

- Description des éléments de type relationnel (entre apprenants + entre apprenants et enseignant : faire des plans de classe)
  - Etre sensible aux déviations par rapport au projet initial : l'enseignant accepte-t-il ou pas ces déviations ?
  - Observer de quelle façon l'enseignant corrige les erreurs de ses apprenants
  - Informations précises sur les volumes horaires et leur répartition
  - Regrouper d'une façon ou d'une autre les observations : par enseignant/ par niveau ... pour donner un caractère synthétique au rapport
  - Illustrer votre propos à l'aide d'exemples concrets
  - *Bilan* (de préférence sur une nouvelle page)  
Votre bilan doit être objectif et multidimensionnel (*i.e* prendre en compte tous les paramètres de la situation)
- 2 Mise en responsabilité / période d'enseignement/apprentissage**
- caractère du projet (ce que l'on vous a demandé de faire)
  - méthodes utilisées, la démarche adoptée
  - préparation de votre intervention
  - déroulement de votre « prise en mains du groupe »: ne pas hésiter à faire part des difficultés que vous avez rencontrées
- 3 Bilan général :**
- Indiquer ce que le stage vous a apporté
  - faire le lien avec les enseignements théoriques reçus à Paris Ouest-Nanterre-La Défense.

### **La gestion/administration du dispositif de formation**

1. Description rapide, mais précise de l'organisme et des lieux où s'est déroulé le stage (implantation, locaux, horaires. On peut joindre des photos et/ou des dessins)
2. Analyse de la gestion et de l'administration de l'organisme d'accueil (organigrammes), prise en compte des contraintes extérieures (de financement par ex.), relations entre l'organisme de formations, les formés et, le cas échéant, avec leur hiérarchie et leur responsable de formation.
3. Présentation détaillée du travail effectué lors de la mise en responsabilité : s'appuyer sur les documents joints en annexe ; mentionner les problèmes rencontrés et tenter de les analyser
4. Conclusion

#### ***Pour les stages portant sur l'édition***

1. Description de l'organisme d'accueil
2. Description de la mise en responsabilité
3. Conclusion : importance du milieu rencontré pour le Fle ou le Fli

#### ***Pour les stages portant sur l'utilisation des nouvelles technologies dans l'enseignement apprentissage des langues étrangères***

1. Description de l'organisme d'accueil
2. Présentation détaillée de l'initiation à une technologie et du travail réalisé
3. Analyse critique du produit élaboré
4. Conclusion : intérêt et exploitation possible en Fle des technologies en question

## **10. BOURSES MAE**

Le Ministère français des Affaires Etrangères propose tous les ans des bourses de 9 mois permettant d'acquérir une expérience de l'enseignement du français à l'étranger dans un organisme géré par lui ou en partenariat avec lui (Alliance française, Institut français, lycées bilingues ...). Cette année à l'étranger est traitée comme une année de césure : l'étudiant reprend une inscription en M1 ou en M2, qu'il doit avoir terminé, et il valide son diplôme à son retour. Toutes les informations sur cette année de césure sont données dans le cours LM FLE 140. Le Master FLE de Nanterre possède un partenariat avec l'Institut français de Sofia en Bulgarie, qui propose des bourses d'enseignement MAE dans différentes villes du pays (voir M. Attal, laurent.attal@institutfrancais.bg).

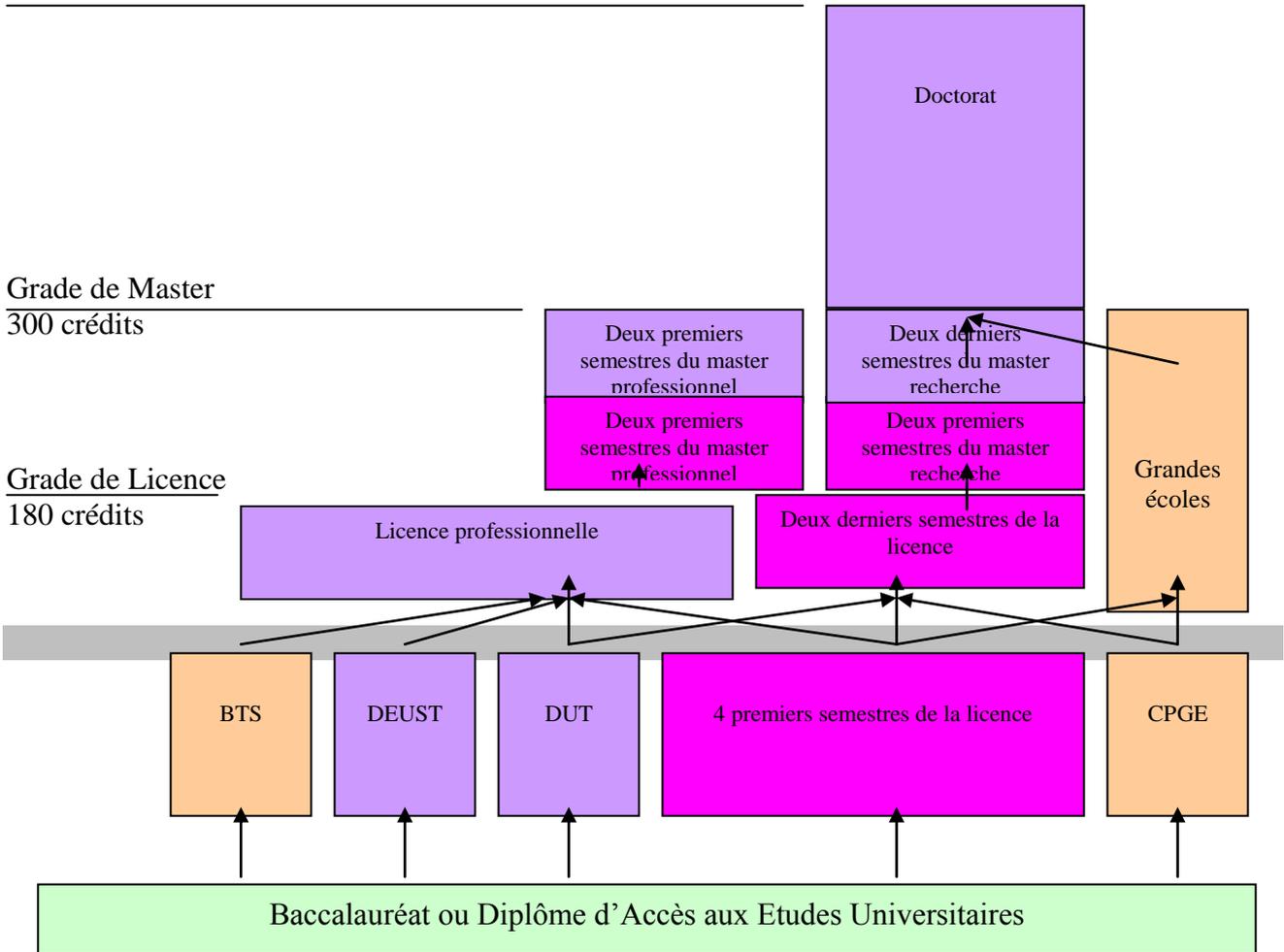
Enseignant responsable à Nanterre : M. Klein

## 12. SCHEMA DES ETUDES SUPERIEURES SOUS LMD

Grade de docteur

Grade de Master  
300 crédits

Grade de Licence  
180 crédits



Formation universitaire non sélective

Formation universitaire sélective

Formation non universitaire

Des parcours de formation personnalisés

**Les textes réglementaires relatifs à la licence et au Master laissent aux établissements beaucoup plus d'autonomie que par le passé dans la définition des contenus et des modalités de contrôle des connaissances.**

Dans ces mêmes textes, l'accent est mis sur la nécessité de construire l'offre de formation de telle sorte que les étudiants puissent se construire un parcours personnalisé en fonction de leurs acquis, de leurs objectifs et de leurs centres d'intérêt avec des possibilités de changer d'orientation à tous les niveaux. Toutefois, pour que les choix des étudiants soient cohérents, aucun parcours totalement à la carte ne leur est proposé. L'individualisation se fait au sein de « parcours types » proposés par les établissements.

Pour construire ses parcours types, Paris X-Nanterre s'est dotée de quelques règles communes à toutes ses composantes, à tous ses domaines de formation et aux deux niveaux : licence et master.

### La définition des crédits

Il est considéré qu'en moyenne, pour valider un semestre, un étudiant doit consacrer de 600 à 750 heures de son temps à ses études. Il en résulte qu'un crédit équivaut à une charge de travail comprise entre 20 et 25 heures\*\*. Le travail en présentiel, c'est à dire, les cours magistraux, les travaux dirigés, les travaux pratiques ou les séminaires, ne peut excéder 50% de la charge totale de travail.

Cette norme d'un crédit pour 20 à 25 heures de travail est retenue, en France et en Europe par la plupart des établissements d'enseignement supérieur.

### Une typologie des unités d'enseignement

Les parcours types sont des ensembles d'unités d'enseignement articulées entre elles de façon à assurer les objectifs assignés à la formation. Afin de rendre lisibles les parcours de formation et de répondre aux exigences des textes réglementaires, les unités d'enseignement sont regroupées en trois catégories :

- Les unités d'enseignement fondamental (UEF) regroupent les enseignements et les activités jugés indispensables pour que l'étudiant puisse prétendre à l'issue de son parcours de formation être diplômé en...
- Les unités d'enseignement complémentaire (UEC) regroupent les enseignements ou les activités qui permettent à l'étudiant de construire son projet d'études et son projet d'insertion professionnelle, d'acquérir des méthodes, d'acquérir la maîtrise d'au moins une langue vivante ou une langue ancienne et d'acquérir des connaissances ou des compétences complémentaires à celles transmises dans les unités d'enseignement fondamental. Ces unités d'enseignement complémentaires constituent la part d'individualisation dans la construction des parcours.
- Les unités d'enseignement libre (UEL) regroupent les enseignements et les activités que l'étudiant peut choisir librement éventuellement en dehors de son UFR et de sa discipline dans une liste pré-définie. Ces enseignements et activités visent sa culture générale, son épanouissement, l'acquisition de compétences transverses... Parmi-ceux-ci sont proposés des enseignements ou des activités assurés par le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) et par le service des affaires culturelles.

**Parmi les Unités d'enseignement complémentaire, sont offertes des unités de renforcement de la discipline majeure et des unités d'enseignement d'une discipline mineure.**

- Les unités de renforcement disciplinaire regroupent des enseignements ou des activités qui permettent à l'étudiant qui les choisit d'étendre ces connaissances et ses compétences dans le champ de la discipline qui définit le diplôme qu'il prépare ou de combler d'éventuelles lacunes.
- Les unités d'enseignement d'une discipline mineure sont proposées à l'étudiant dans le souci d'élargir sa culture générale et de lui permettre une orientation progressive. La « discipline mineure » se définit comme une discipline qui entretient des liens avec la discipline qui définit le diplôme préparé. Ces unités d'enseignement reprennent tout ou partie des unités d'enseignement fondamental proposées dans le cadre des parcours de formation qui aboutissent à un diplôme de cette discipline.

### Le poids en crédits de chaque type d'unités d'enseignement

Type d'unités d'enseignement	Licence	Master
UEF	De 50 à 60% des 180 crédits	Au moins 60% des 120 crédits
UEC	De 30 à 40 % des 180 crédits	Au moins 10% des 120 crédits
UEL	De 5 à 15% des 180 crédits	Au moins 5% des 120 crédits

\* Se reporter au lexique pour avoir la définition exacte du terme employé.

\*\* Pour rappel, un semestre équivaut à 30 crédits.

\* Se reporter au lexique pour avoir la définition exacte du terme employé.

## **Les parcours de formation conduisant au grade de licence**

**Les parcours pré-licence doivent permettre aux étudiants de s'orienter progressivement selon leurs capacités et selon leurs projets.** Cette orientation vise d'abord le choix de la discipline étudiée ou éventuellement des disciplines. Pour cela l'accent est mis sur la bidisciplinarité voire la pluridisciplinarité. Cette orientation vise ensuite le choix entre une insertion professionnelle immédiate et la poursuite d'études.

Selon les combinaisons d'UE qu'elles ont retenues, les UFR peuvent proposer 4 catégories de parcours types en licence qui répondent à ces préoccupations et qui peuvent déboucher sur des licences professionnelles qui sont désormais intégrées ou sur des licences plus générales visant la poursuite d'études en master.

### **Les parcours monodisciplinaires**

Dans ces parcours l'étude d'une discipline mineure est limitée au premier et au deuxième semestre de la licence. L'accent est mis dans les unités d'enseignement complémentaire sur les enseignements méthodologiques, sur le renforcement disciplinaire, ou sur l'orientation post licence aux travers d'enseignements de découverte ou de préprofessionnalisation.

La réorientation dans une discipline mineure est possible à l'issue du premier ou du deuxième semestre, avec des rattrapages à effectuer.

### **Les parcours Majeure/ Mineure**

Dans ces parcours, l'étude d'une même discipline mineure est rendue possible au cours des six semestres de la licence, permettant ainsi aux étudiants d'acquérir une double compétence.

La réorientation dans la discipline mineure étudiée est possible à l'issue de chacun des 4 premiers semestres de la licence, avec des rattrapages limités dès lors que l'étudiant a validé tous les semestres qui précèdent la réorientation.

### **Les parcours Bidisciplinaires**

Dans ces parcours l'étude de deux disciplines à un même niveau est proposée. Les étudiants peuvent alors suivre toutes les unités d'enseignement fondamental des deux disciplines au cours des six semestres de la licence.

La réorientation dans l'une ou l'autre des disciplines est possible à l'issue de chacun des six semestres de la licence. Aucun rattrapage n'est demandé, dès lors que l'étudiant a validé tous les semestres qui précèdent la réorientation.

### **Les parcours monodisciplinaires et pluriculturels**

Ces parcours sont constitués au cours des six semestres de la licence, de trois blocs d'unités d'enseignement : les unités d'enseignement fondamental d'une discipline majeure, les unités d'enseignement fondamental de la licence de langues, littératures et civilisations étrangères à l'exception des enseignements de littérature et enfin des unités qui reprennent des enseignements fondamentaux de la discipline majeure replacée dans le contexte des cultures associées à la langue étudiée. Ces derniers enseignements sont dispensés dans la langue vivante étrangère étudiée.

L'accès à ces parcours est soumis à la réussite à un test d'orientation linguistique.

La réorientation dans la discipline majeure et en langues littératures et civilisations étrangères est possible à l'issue de chacun des six semestres de la licence. Dans le premier cas, aucun rattrapage n'est demandé, dès lors que l'étudiant a validé tous les semestres qui précèdent la réorientation. Dans le second, les rattrapages demandés à l'étudiant sont limités aux enseignements fondamentaux de littérature dès lors que celui-ci a validé tous les semestres qui précèdent la réorientation.

## **Les parcours de formation conduisant au grade de master**

Les parcours post-licence permettent aux étudiants de se spécialiser progressivement dans la discipline qu'ils ont choisie : spécialisation dans une sous-discipline scientifique, spécialisation dans un domaine d'application professionnel...

Toutefois, les parcours post-licence doivent permettre une orientation progressive et laisser ouvertes des passerelles d'une part entre spécialités, d'autre part entre voie recherche et voie professionnelle. Cela est rendu possible par le fait qu'ils s'adosent tous au potentiel de recherche et aux relations avec les milieux professionnels de l'établissement et des établissements partenaires, et cela dès leur conception.

Selon les combinaisons d'UE qu'elles ont retenues, les UFR peuvent proposer 2 catégories de parcours types en master qui répondent à ces préoccupations

## **Les parcours de formation en « V »**

Les parcours de formation dits en « V » sont des parcours de formation dans lesquels le choix entre la voie professionnelle et la voie recherche s'opère dès l'entrée du Master. Les spécialités commencent réellement au premier semestre et chacune d'elles **est** clairement identifiée recherche ou professionnelle. Très peu de masters dans notre établissement sont construits sur ce modèle.

#### **Les parcours de formation en « Y »**

Les parcours de formation dits en « Y » sont des parcours de formation dans lesquels le choix entre la voie professionnelle et la voie recherche s'opère à l'issue du deuxième semestre du Master. Les spécialités commencent réellement au troisième semestre et chacune d'elles est clairement identifiée recherche ou professionnelle.

#### **Les parcours de formation en « T »**

Les parcours de formation dits en « T » sont des parcours de formation dans lesquels le choix entre la voie professionnelle et la voie recherche s'opère à l'issue du troisième semestre du Master. Les spécialités commencent réellement au troisième semestre et elles sont à la fois recherche et professionnelles. La distinction s'effectue par le choix au quatrième semestre entre la rédaction d'un mémoire qui constitue une initiation à la recherche et un stage en milieu professionnel.

## 13. VALIDATION DES ENSEIGNEMENTS ET STRUCTURATION DES PARCOURS DE FORMATION

### Principes généraux

Les parcours de formation doivent être organisés de façon à permettre une progression pédagogiquement cohérente des étudiants à l'intérieur. En particulier, celle-ci doit être assurée pour les enseignements fondamentaux. Dès lors, la construction des parcours est liée aux règles de validation des enseignements et aux règles de passage d'un semestre à un autre.

De ce point de vue, l'établissement a distingué la licence du master. Dans la première, l'accent est mis sur l'acquisition des fondamentaux mais aussi sur le fait que l'étudiant, en particulier la première année, a besoin d'un temps d'adaptation plus ou moins long, qui peut excéder le semestre universitaire.

Il s'ensuit une annualisation de la licence dans le sens où est instaurée une compensation entre les semestres 1 et 2, les semestres 3 et 4 et les semestres 5 et 6.

L'instauration d'une double moyenne en licence pour le passage au niveau supérieur. L'étudiant doit obtenir un résultat supérieur ou égal à 10 à la moyenne des unités d'enseignement et un résultat supérieur ou égal à 10 à la moyenne des unités d'enseignement fondamental.

En master, l'établissement a défini une règle commune pour la première année. Dans celle-ci, il n'y a plus de compensation annuelle. La compensation entre les unités d'enseignement est uniquement semestrielle. Compte tenu du niveau atteint et des règles qui prévalent en licence, il n'a pas été considéré comme utile de maintenir le système de la double moyenne.

En deuxième année de Master, il n'y a pas de règles communes à l'établissement. Toutefois celui-ci impose que les règles soient communes à toutes les spécialités d'une même mention.

Les modalités de contrôle des connaissances et les formules d'examen

**La formule d'examen** décrit pour chaque étudiant et pour chaque étape de diplôme à laquelle il est inscrit administrativement et pédagogiquement, les modalités de son évaluation. Trois formules d'examen peuvent être appliquées :

- La formule d'examen standard
- La formule d'examen pour l'enseignement à distance
- La formule d'examen dérogatoire

#### La formule d'examen standard

Elle s'applique à tous les étudiants sauf à ceux qui préparent leur(s) diplôme(s) dans le cadre de l'enseignement à distance et sauf dérogation. Pour chaque élément pédagogique (UE ou EC) au niveau duquel s'opère l'évaluation de l'étudiant, elle peut se décliner en deux versions : le contrôle continu et l'examen terminal.

**Le contrôle continu** est une succession d'épreuves, de nature diverse, qui vise à vérifier ponctuellement les acquis de l'étudiant. Ces épreuves sont appelées **travaux ponctuels**. A ces travaux ponctuels peut s'ajouter une **épreuve finale** qui est une épreuve récapitulative se déroulant à la fin de l'enseignement. Cette épreuve finale peut prendre deux formes :

- Le **devoir final** organisé et corrigé par l'enseignant dans le cadre des groupes qui composent la population inscrite à l'élément pédagogique.
- **Le partiel**, épreuve organisée et corrigée sous la direction du responsable de l'équipe pédagogique, commune à tous les étudiants inscrits à l'élément pédagogique.
- **L'examen terminal** est une épreuve récapitulative se déroulant à l'issue de l'enseignement et commune à l'ensemble de la population étudiante inscrite à l'élément pédagogique considéré.

#### La formule d'examen pour l'enseignement à distance

Elle s'applique à tous les étudiants qui souhaitent et peuvent bénéficier de l'enseignement à distance. Elle prend exclusivement la forme et pour tous les éléments constitutifs, de l'étape de diplôme ou du diplôme, auxquels est inscrit l'étudiant, d'un **examen annuel terminal**.

#### La formule d'examen dérogatoire

Elle s'applique aux étudiants qui ne peuvent pas ou ne souhaitent pas bénéficier de l'enseignement à distance mais qui sont dispensés d'assiduité aux enseignements présentiels délivrés en groupe. Elle prend la forme exclusive et pour tous les éléments pédagogiques de l'étape de diplôme ou du diplôme, auxquels est inscrit l'étudiant d'un **examen terminal dérogatoire**.

## La prise en compte des absences, des dispenses et des crédits acquis

### Les absences

Un étudiant reconnu absent au cours du semestre à plus de trois séances de travaux dirigés ou à plus de trois séances de travaux pratiques organisés dans le cadre d'un élément pédagogique est déclaré défaillant à celui-ci, que l'absence soit justifiée ou non.

Un étudiant reconnu absent à une épreuve d'un élément constitutif d'une UE ou à une épreuve d'une UE, est déclaré défaillant à cet élément pédagogique, que l'absence soit justifiée ou non

Dès lors que l'étudiant est déclaré défaillant à un EC ou à une UE, les compensations ne peuvent plus s'effectuer.

### Les dispenses

Une dispense d'enseignement est l'autorisation pour un étudiant à ne pas suivre l'enseignement relatif à un élément pédagogique. Cependant celui-ci doit obligatoirement passer les examens.

Une dispense d'examen est en plus de l'autorisation de ne pas suivre l'enseignement relatif à un élément pédagogique, l'autorisation de ne pas passer les épreuves qui y sont associées.

Une dispense est valable uniquement pour l'année en cours.

Un étudiant dispensé d'examen sur un élément pédagogique particulier voit celui-ci neutralisé dans le calcul des résultats par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à zéro. Les crédits associés à cet élément ne sont acquis qu'à l'issue de la session d'examen suite à l'obtention de l'UE, du semestre ou de l'année.

### La validation des acquis

L'étudiant qui bénéficie de validations d'acquis au titre d'éléments constitutifs ou d'unités d'enseignement acquis et capitalisés voit les crédits correspondants transférés. Les éléments pédagogiques ainsi validés sont neutralisés dans la détermination des résultats par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à zéro.

## Les règles de compensation, de capitalisation et de progression en licence

### La composition des unités d'enseignement

**Disposition n°1 :** Une unité d'enseignement peut être composée d'un ou de plusieurs éléments constitutifs et l'évaluation des étudiants peut être organisée, y compris lorsqu'il y a plusieurs éléments constitutifs au niveau de l'UE.

### La détermination du résultat de l'étudiant

**Disposition n°2 :** Si l'évaluation des étudiants s'opère au niveau de chacun des éléments constitutifs de l'UE, le résultat obtenu à celle-ci est donné par la moyenne pondérée des notes acquises aux éléments constitutifs (compensation intra UE).

**Disposition n°3 :** Les UE d'un même semestre se compensent entre elles compte tenu de leur coefficient de pondération (Compensation intra semestre)

**Disposition n°4 :** Les premier et deuxième semestres de la licence se compensent. Il en est de même des troisième et quatrième semestres et des cinquième et sixième semestres.

**Disposition n°5 :** Si le résultat obtenu à l'année est supérieur ou égal à 10, et si la moyenne obtenue aux UE fondamentales, compte tenu des coefficients de pondération est supérieur ou égal à 10 l'étudiant est déclaré admis. Une mention est alors attribuée selon le résultat obtenu à l'année :

Passable si :  $10 \leq \text{résultat} < 12$

Assez bien si :  $12 \leq \text{résultat} < 14$

Bien si :  $14 \leq \text{résultat} < 16$

Très bien si :  $16 \leq \text{résultat}$

Sinon l'étudiant est déclaré non admis.

Si la compensation ne peut s'effectuer en raison d'une défaillance à un EC, à une UE ou à un semestre, l'étudiant est déclaré défaillant

**Disposition n°6 :** Si le résultat obtenu à un semestre est supérieur ou égal à 10, et si la moyenne obtenue aux UE fondamentales du semestre est supérieure ou égale à 10 l'étudiant est déclaré admis à celui-ci. Cependant, aucune mention n'est attribuée.

Si le résultat obtenu au semestre est inférieur à 10 mais que l'étudiant est admis à l'année, il est aussi déclaré admis par compensation au semestre considéré.

Si le résultat obtenu au semestre est inférieur à 10 et que l'étudiant est non admis à l'année, il est aussi déclaré non admis au semestre considéré.

Si la compensation au sein du semestre ne peut s'effectuer en raison d'une défaillance à un EC ou, à une UE l'étudiant est déclaré défaillant.

**Disposition n°7 :** Si le résultat obtenu à une UE est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré admis à celle-ci. Cependant, aucune mention n'est attribuée.

Si le résultat obtenu à une UE est inférieur à 10 mais que l'étudiant est admis, par compensation ou non, au semestre qui comprend cette UE il est déclaré admis par compensation à celle-ci.

Si le résultat obtenu à une UE est inférieur à 10 et que l'étudiant est non admis au semestre qui comprend cette UE, il est déclaré non admis à cette UE.

Si la compensation ne peut s'effectuer en raison d'une défaillance à un EC, l'étudiant est déclaré défaillant à cette UE.

### La capitalisation des unités d'enseignement

**Disposition n°8 :** Une unité d'enseignement est acquise et capitalisée dès lors que l'étudiant est déclaré admis ou admis par compensation à celle-ci.

**Disposition n°9 :** Les éléments constitutifs des unités d'enseignement non acquises sont capitalisables dès lors que l'évaluation des étudiants est organisée au niveau de chaque EC et que la note obtenue soit supérieure ou égale à 10.

### La progression dans les parcours de formation

**Disposition n°10 :** L'étudiant inscrit à une année n est autorisé à poursuivre à l'année n+1 dès lors qu'il est admis à l'année n.

L'étudiant inscrit à une année n et non admis à celle-ci est autorisé à poursuivre conditionnellement en année n+1 à condition qu'il ne lui manque au maximum que la validation d'un seul semestre ou qu'il ait obtenu au moins 10 à la moyenne des UE fondamentales de l'année n.

**Disposition n°11 :** L'étudiant inscrit dans une majeure peut se réorienter de droit dans la discipline mineure qu'il a suivie à la condition qu'il ait obtenu au moins 10 de moyenne aux UE de cette discipline.

**Disposition n°12 :** Les Unités d'enseignement de langue sont organisées par niveau. Un étudiant ne peut s'inscrire à l'UE de langue du niveau supérieur à celui de la dernière UE de langue à laquelle il a été inscrit que s'il a obtenu une note supérieure ou égale à 10 à cette dernière.

## Les règles de compensation, de capitalisation et de progression en master

### La composition des unités d'enseignement

**Disposition n°13 :** Une unité d'enseignement peut être composée d'un ou de plusieurs éléments constitutifs et l'évaluation des étudiants peut être organisée, y compris lorsqu'il y a plusieurs éléments constitutifs au niveau de l'UE.

### La détermination du résultat de l'étudiant en première année de Master

**Disposition n°14 :** Si l'évaluation des étudiants s'opère au niveau de chacun des éléments constitutifs de l'UE, le résultat obtenu à celle-ci est donné par la moyenne pondérée des notes acquises aux éléments constitutifs (compensation intra UE).

**Disposition n°15 :** Les UE d'un même semestre se compensent entre elles compte tenu de leur coefficient de pondération (Compensation intra semestre).

**Disposition n°16 :** Si le résultat obtenu à un semestre est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré admis à celui-ci. Une mention est alors attribuée selon le résultat obtenu :

Passable si :  $10 \leq \text{résultat} < 12$

Assez bien si :  $12 \leq \text{résultat} < 14$

Bien si :  $14 \leq \text{résultat} < 16$

Très bien si :  $16 \leq \text{résultat}$

Sinon l'étudiant est déclaré non admis

Si la compensation ne peut s'effectuer en raison d'une défaillance à un EC ou à une UE l'étudiant est déclaré défaillant..

**Disposition n°17 :** Si le résultat obtenu à une UE est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré admis à celle-ci. Cependant, aucune mention n'est attribuée.

Si le résultat obtenu à une UE est inférieur à 10 mais que l'étudiant est admis, par compensation ou non, au semestre qui comprend cette UE il est déclaré admis par compensation à celle-ci.

Si le résultat obtenu à une UE est inférieur à 10 et que l'étudiant est non admis au semestre qui comprend cette UE, il est déclaré non admis à cette UE.

Si la compensation ne peut s'effectuer en raison d'une défaillance à un EC, l'étudiant est déclaré défaillant à cette UE.

### **La détermination du résultat de l'étudiant en deuxième année de Master**

**Disposition n°18 :** Chaque équipe de formation détermine les modalités de compensation et de capitalisation. Ces modalités doivent être identiques pour toutes les spécialités d'une même mention.

### **La capitalisation des unités d'enseignement**

**Disposition n°19 :** Une unité d'enseignement est acquise et capitalisée dès lors que l'étudiant est déclaré admis ou admis par compensation à celle-ci.

**Disposition n°20 :** Les éléments constitutifs des unités d'enseignement non acquises sont capitalisables dès lors que l'évaluation des étudiants est organisée au niveau de chaque EC et que la note obtenue soit supérieure ou égale à 10..

### **Règles relatives aux enseignements de langue vivante étrangère**

**Disposition n°21 :** Les Unités d'enseignement de langue sont organisées par niveau. Un étudiant ne peut s'inscrire à l'UE de langue du niveau supérieur à celui de la dernière UE de langue à laquelle il a été inscrit que s'il a obtenu une note supérieure ou égale à 10 à cette dernière.

### **L'organisation de l'année universitaire**

**Disposition n°22 :** L'organisation de l'année universitaire est annuelle.

**Disposition n°23 :** Les inscriptions pédagogiques sont annuelles.

**Disposition n°24 :** Les étudiants bénéficient de deux sessions d'examen. La première session se déroule à l'issue de chaque semestre et l'évaluation porte sur les enseignements qui y sont dispensés. La seconde session se déroule en une seule fois et l'évaluation porte sur les enseignements dispensés au premier et au second semestres de l'année universitaire.

**Disposition transitoire** applicables aux étudiants inscrits à Paris X-Nanterre en 2004-2005

---

**Disposition n°25 :** Pour chaque étudiant inscrit en 2004-2005 en DEUG, en licence ou en maîtrise un document sera rédigé qui récapitulera les crédits acquis et les dispenses d'enseignement et d'examen qui en résultent ainsi que les rattrapages à effectuer.

**Ce document est dressé en deux exemplaires, le premier destiné à l'étudiant, le second à l'UFR.**

**Les deux exemplaires seront signés par l'étudiant au moment de son inscription pédagogique pour l'année 2005 – 2006, sauf contestation de sa part qu'il devra alors motiver par écrit.**

**Disposition n°26 :** Tous les étudiants admis en 2004-2005 à la première année du DEUG, à la deuxième année du DEUG ou à la licence sont autorisés à s'inscrire dans la même filière respectivement :

- ↳ Aux semestres 3 et 4 de la nouvelle licence,
- ↳ Aux semestres 5 et 6 de la nouvelle licence,
- ↳ Aux semestres 1 et 2 du master

si l'accès à ceux-ci n'est pas sélectif. Ils capitalisent alors les 60, 120 ou 180 crédits des semestres acquis, ce qui sera précisé dans leur convention pédagogique individuelle.

Aucun rattrapage ne peut leur être demandé.

**Disposition n°27 :** Tous les étudiants ajournés en 2004-2005 à la première année du DEUG, à la deuxième année du DEUG ou à la licence mais autorisés à continuer sont autorisés à s'inscrire dans la même filière respectivement :

- ↳ Aux semestres 3 et 4 de la nouvelle licence,
- ↳ Aux semestres 5 et 6 de la nouvelle licence,
- ↳ Aux semestres 1 et 2 du master

si l'accès à ceux-ci n'est pas sélectif. La convention pédagogique doit alors préciser les éléments pédagogiques validés (et donc les crédits déjà acquis) et les rattrapages à effectuer, conformément aux règles de capitalisation des UE et des EC en vigueur au cours de l'année 2004-2005.

Aucun rattrapage ne peut leur être demandé au titre des enseignements nouveaux introduits à l'occasion du passage au schéma L-M-D au niveau auquel ils étaient inscrits en 2004-2005.

Lorsque que le résultat obtenu à un élément pédagogiques validé est supérieur ou égal à 10, ce résultat est repris dans la détermination des résultats futurs.

Lorsque que le résultat obtenu à un élément pédagogique validé est inférieur à 10, ce résultat est neutralisé dans la détermination des résultats futurs par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à 0.

**Disposition n°28 :** Tous les étudiants ajournés en 2004-2005 à la première année du DEUG, à la deuxième année du DEUG, à la licence ou à la maîtrise et non autorisés à continuer peuvent se réinscrire dans la même filière respectivement :

- ↳ Aux semestres 1 et 2 de la nouvelle licence
- ↳ Aux semestres 3 et 4 de la nouvelle licence,
- ↳ Aux semestres 5 et 6 de la nouvelle licence,
- ↳ Aux semestres 1 et 2 du master

si l'accès à ceux-ci n'est pas sélectif. La convention pédagogique doit alors préciser les éléments pédagogiques validés (et donc les crédits déjà acquis) et les rattrapages à effectuer conformément aux règles de capitalisation des UE et des EC en vigueur au cours de l'année 2004 - 2005.

Lorsque que le résultat obtenu à un élément pédagogique validé est supérieur ou égal à 10, ce résultat est repris dans la détermination des résultats futurs.

Lorsque que le résultat obtenu à un élément pédagogique validé est inférieur à 10, ce résultat est neutralisé dans la détermination des résultats futurs par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à 0.

**Disposition n°29 :** Dans une filière donnée, lorsqu'un élément pédagogique d'une étape n d'un diplôme du schéma actuel des études est validé par un étudiant et que ce même élément pédagogique est à l'étape n+1 dans le nouveau schéma, les crédits attachés à cet élément sont considérés comme définitivement acquis par l'étudiant. L'étudiant sera toujours dispensé d'enseignement et d'examen pour cet élément pédagogique qui sera neutralisé par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à 0, dans la détermination des résultats que l'étudiant obtiendra à l'étape n+1 dans le nouveau schéma.

**Disposition n°30 :** Tous les étudiants ayant déjà bénéficié d'au moins trois inscriptions au DEUG, et non admis à l'issue de l'année universitaire 2004-2005, peuvent se réinscrire dans la même filière aux semestres 1 et 2 ou 3 et 4 de la nouvelle licence.

## 14. COMMENT OBTENIR VOTRE DIPLOME

### **TRES IMPORTANT :**

Votre diplôme ne vous est délivré que si vous en faites **la demande expresse**.

Des formulaires de demande sont à votre disposition au :

Service des diplômes

Bâtiment A - 2<sup>e</sup> étage

Horaires d'accueil :

du lundi au vendredi de

9h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

(fermé le mardi après-midi et tous les  
après-midi du 1<sup>er</sup> février au 31 mai).

- Lettres - Langues - Sciences Humaines et Sociales
  - A 208 (01 40 97 74 08)
  - A 209 (01 40 97 74 09)
  - A 210 (01 40 97 56 82)

Vous devez retourner ces formulaires au bureau correspondant en ajoutant impérativement :

- une enveloppe format 23x32 portant vos noms et adresse, affranchie au tarif recommandé avec accusé de réception ;
- tous les documents justifiant de l'accès à ce diplôme (décisions de validations d'acquis ou de dispenses, diplômes obtenus hors Paris Ouest, *etc.*).

### **ATTENTION AUX DELAIS :**

Le diplôme définitif est signé par le Recteur.

**Comptez trois mois** à partir du dépôt de votre demande pour le recevoir.

La délivrance d'un diplôme suppose au préalable que vous ayez demandé la délivrance des diplômes de niveaux inférieurs obtenus à Paris Ouest, sinon vous devez la faire en même temps, avec un dossier distinct pour chaque demande de diplôme.

### **VOUS POUVEZ AUSSI DEMANDER AU SERVICE DES DIPLOMES :**

- Une attestation provisoire pour des raisons exceptionnelles (fournir une enveloppe affranchie au tarif d'un recommandé) : elle vous est délivrée sous huit jours.
- Un duplicata du diplôme définitif si l'original a été détruit, perdu ou volé : présentez toutes pièces officielles justifiant votre demande.
- L'établissement d'un diplôme à votre nouveau nom si vous en avez changé : vous devrez fournir les pièces justificatives et restituer l'ancien diplôme.